

DÉBAT PUBLIC SUR UN PROJET DE NOUVEAUX RÉACTEURS NUCLÉAIRES À GRAVELINES

Compte-rendu intégral Mardi 17 septembre 2024

SALLE/ADRESSE : Scène Vauban, Arsenal – Place Albert Denvers 59820 Gravelines

PARTICIPANTS : 280 participants dans la salle

DÉBUT > FIN : 18h à 20h45

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M. Marc PAPINUTTI CNDP
M. Laurent GAUTHIER CNDP

Commission particulière du débat public (CPDP) :

M. Luc MARTIN CPDP
Mme Nathalie DURAND CPDP
M. Jean Raymond WATTIEZ CPDP

Animateur :

M. David PROTHAIS Animateur

Intervenants :

M. Bertrand RINGOT Maire de Gravelines
M. Joël BARRE DINN
Mme Sophie MOURLON DGEC
M. Yves MARIGNAC NégaWatt
Mme Marine FLEURY Juriste
M. Antoine MÉNAGER EDF
M. François MAILLARD RTE
M. Laurent PIDOUX Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale
M. Nicolas FOURNIER ADELFA
Mme Marie-Paule HOCQUET DUVAL CLCV

M. David PROTHAIS – Animateur

Bonsoir à toutes et tous et bienvenue pour cette réunion d'ouverture du débat public sur les nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines. Je me vois confier la tâche d'animer cette soirée tout au long des deux heures et demie qui vont nous réunir autour de ce débat public au nom de la CNDP et de l'équipe du débat, ici représentée par Marc PAPINUTTI, président de la Commission nationale du débat public, et de Luc MARTIN, président de l'équipe du débat spécifiquement sur ce projet de nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines. C'est une réunion de débat public au cours de laquelle toutes les opinions peuvent être exprimées. C'est vraiment l'objet du débat que de les recueillir, de les analyser et de les synthétiser dans leur diversité. La parole sera à vous. Ce débat est pour vous et je pense que l'équipe du débat réinsistera bien sur ces points tout à l'heure.

Nous sommes réunis ici à la Scène Vauban à Gravelines. Nous tenions à remercier la mairie de nous accueillir. Je vais passer la parole à Monsieur Bertrand RINGOT, maire de Gravelines, pour un mot d'accueil républicain.

M. Bertrand RINGOT – Maire de Gravelines

Bonsoir à toutes et à tous. Merci de votre présence ici en l'Arsenal de Gravelines. Je voudrais saluer le président de la Commission nationale du débat public. Nous nous sommes lorsque vous exercez à VNF, Voie Navigable de France. C'était un autre temps. Je voudrais saluer Monsieur le Président de la Commission particulière du débat public et les membres de cette commission qui a été constituée. Aussi, saluer Monsieur le sous-préfet de Dunkerque qui nous fait plaisir de sa présence, ainsi que Madame la Directrice de l'énergie et du climat, Monsieur le Délégué au nouveau nucléaire et, bien évidemment, la maîtrise d'ouvrage d'EDF représentée par l'ensemble de la direction affectée à ce projet ô combien important du nouveau nucléaire.

Mon temps de débat est compté. Je serai donc volontairement synthétique pour vous dire ma satisfaction que ce débat puisse avoir lieu. Je formulerai le vœu qu'il puisse se tenir dans les meilleures conditions et que chacune et chacun puisse avoir réponse à toutes ces questions. Je crois que c'est ce que nous attendons de ce débat. Pour ma part, à la fois en tant que maire de Gravelines, en tant que président du SIVOM, mais aussi en tant que vice-président de la communauté urbaine et membre de l'association ARCICEN en charge des villes qui ont une centrale nucléaire, j'aurai l'occasion d'exprimer un certain nombre de points de vue lors de différentes réunions.

Nous produirons un cahier d'acteurs, Monsieur le Président. Ce cahier d'acteurs, nous n'avons pas souhaité le faire entre élus ou entre techniciens. Nous avons eu cette volonté d'associer la population. 800 personnes ont déjà pu répondre à ce questionnaire et nous voyons déjà bien un certain nombre de questionnements de la population sur des sujets ô combien significatifs, dont le transport, les logements, la fiscalité et les nouveaux équipements qu'il faudra faire, Monsieur le Directeur général, mon cher Laurent, à Gravelines, pour faire en sorte que nous puissions finalement accueillir, si la décision est prise de construire cet équipement, dans les meilleures conditions.

Mesdames et messieurs, Monsieur le Président, je vous souhaite un bon débat. Merci de vous être installés à Gravelines. Nous y sommes sensibles. De plus, non loin d'ici, vous avez l'Arsenal. C'est peut-être pour cette raison que vous avez décidé de faire trois réunions à l'Arsenal, mais nous irons aussi chez les voisins, car cette implantation n'est pas qu'une histoire de Gravelinoises et de Gravelinois. C'est aussi un sujet littoral, régional et même national. Je salue également les élus qui sont présents. J'aperçois même la sénatrice que je remercie de sa présence. Certains maires me font également le plaisir de leur présence. Merci également à toutes celles et ceux qui représentent les associations, les organisations patronales, syndicales et vous tous, mesdames et messieurs, citoyennes et citoyens de cette agglomération ou plus largement de la région ou de l'autre pays. Excellent débat et à vous la parole. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur RINGOT. Avant de rentrer dans le vif du sujet, quelques mots sur le déroulé de la soirée, si vous le voulez bien, afin de rappeler les objectifs de la rencontre. Il s'agit bien d'une réunion d'ouverture, la première réunion de 11 réunions déjà prévues ainsi que d'autres modalités d'expression et d'informations qui vous seront présentées à l'occasion de cette réunion d'ouverture. Les objectifs sont relativement clairs et simples. C'est vraiment d'ouvrir aujourd'hui et de poser le cadre du débat public. Le contexte national et local, comme cela a été évoqué par Monsieur RINGOT, qu'il doit adresser. Nous allons également présenter le débat, ses modalités et le calendrier, pour que vous puissiez voir comment vous pouvez vous exprimer tout au long de ces quatre mois qui s'ouvrent aujourd'hui. Aussi,

de commencer à partager et recueillir vos attentes en tant que partie prenante et surtout en tant que citoyen ou citoyenne vis-à-vis du débat. Il y a des temps d'expression prévus au cours de cette séance. Je vais vous les préciser dans quelques instants. Enfin, c'est de présenter tous les dispositifs, comme je l'ai dit, qui sont ouverts pour participer. Il y a des réunions, mais il n'y a pas que ça. Je n'en dis pas plus. Vous les découvrirez un petit peu plus tard.

Pour que cette réunion se déroule au mieux, je vais vous proposer d'adopter collectivement quelques règles collectives, notamment de faire preuve de bienveillance, d'écoute et de respect de chacune de vos opinions. Vous pouvez avoir, comme je l'ai dit en introduction, des avis très contrastés sur ce projet. Le débat est là pour les accueillir, mais pour les accueillir dans de bonnes conditions, nous vous invitons à faire preuve de bienveillance les uns et les unes vis-à-vis des autres, y compris vis-à-vis des intervenantes et intervenants, ainsi que de l'équipe d'animation éventuellement. Cela m'arrangerait bien volontiers.

Nous cherchons à essayer d'argumenter au mieux. Ce qui compte dans un débat public, ce sont des arguments, pas toujours faciles à formuler, mais nous pouvons faire confiance à l'intelligence collective pour les formuler au mieux tout au long de ces quatre mois de débat. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à ne pas répondre seulement oui ou non, mais d'expliquer ce que vous ressentez, les arguments techniques ou sociaux ou économiques que vous avez en tête, ou tout simplement votre expérience d'habitante ou d'habitant. Toutes ces paroles ont la place dans un débat public et nous allons essayer de faire en sorte qu'elles soient le plus simples et non techniques, ce qui n'est pas facile parce que c'est un sujet très technique en soi. Cependant, n'hésitez pas à nous alerter dans l'animation si vous avez besoin de précisions ou d'explications sur certains des termes qui sont utilisés.

Vous êtes nombreux ce soir et nous n'allons pas pouvoir faire un tour de table. Nous allons prendre des questions à main levée, mais nous allons faire en sorte que le maximum d'entre vous puisse s'exprimer. Si ce n'est ce soir, peut-être à d'autres moments. Il y a des formulaires qui ont été distribués à l'accueil, dans lesquels vous pouvez noter des observations. Il y a également un questionnaire en ligne. Tout cela est de nature à alimenter le débat. L'équipe du débat s'attachera à fournir des réponses. Si vous avez le questionnaire papier et que vous n'avez pas pu poser votre question à l'oral, nous essayerons de les recueillir dans une urne à la sortie. N'hésitez pas. Tout cela sera pris en compte.

La quatrième règle importante est la transparence. Chacun et chacune est invité à se présenter quand vous prenez le micro, de donner votre prénom et votre nom. Je tiens à préciser que cette réunion est diffusée sur YouTube. Des gens nous suivent en ligne et nous les saluons. C'est l'occasion pour un plus grand nombre d'entre vous de pouvoir la suivre. C'est un point à signaler. L'occasion de signaler que si des personnes ne souhaitent pas être filmées, ces dernières ne doivent pas hésiter à se manifester en levant la main. C'est votre droit. S'il y a une difficulté quelconque, je vous invite à vous tourner vers l'équipe en régie pour vous mettre dans un endroit où vous ne serez pas filmé si c'est votre souhait. Je tiens à préciser que la vidéo et une synthèse de cette rencontre seront mises en ligne. Tous les échanges sont tracés, recueillis et font l'objet d'une analyse par l'équipe du débat. Ce sont les règles du jeu. Si vous n'avez pas d'objection, je vous propose que l'on s'en porte garant collectivement pour que la rencontre se passe dans les meilleures conditions.

Concernant le déroulé de la soirée, nous allons avoir un temps introductif que j'ai déjà entamé. Nous allons avoir une intervention de Marc PAPINUTTI, président de la CNDP, pour présenter la Commission nationale et le cadre de ce débat, ainsi qu'une présentation par Luc MARTIN, président de l'équipe du débat, pour présenter plus spécifiquement ce débat public. Rapidement, nous allons aller dans une première séquence pour poser le contexte national dans lequel s'inscrivent ce projet et ce débat, avec des interventions qui vont nous présenter un peu le contexte politique et énergétique au niveau national, s'il y a un ou plusieurs scénarios par rapport à la production d'électricité. Nous aurons ensuite un temps d'échange avec le public suite à ces interventions.

Nous aurons une deuxième séquence pour avoir une focale un peu plus resserrée sur le contexte local, ici, à Gravelines, et pour les communes aux alentours, pour parler plus spécifiquement du projet. Nous reviendrons avec une petite vidéo sur l'histoire de la centrale. Nous aurons une présentation par EDF, puis par RTE du projet de nouveau EPR2, avec également une petite table ronde avec des échanges avec trois interventions sur le contexte local pour traiter différents aspects du projet. Nous y reviendrons. Après ces interventions, nous aurons là aussi un temps d'échange avec vous.

La dernière séquence concernera le débat public, ses modalités, la manière dont il va vous proposer de vous informer, de participer, de réagir et de contribuer avec, là aussi, un certain nombre d'échanges qui vous seront ouverts pour que vous puissiez poser vos questions sur le débat public. Il sera donc normalement 20h30. Je vais faire mon possible pour tenir ce timing pour un mot de conclusion de l'équipe du débat pour cette première rencontre d'ouverture. J'espère que cela vous paraît très clair. S'il n'y a pas de remarques à ce stade, je vais passer la parole à Marc PAPINUTTI, président de la Commission nationale, pour un mot introductif.

M. Marc PAPINUTTI - CNDP

Bonsoir. Merci à toutes et tous d'être là. Je suis très content. La CNDP est une commission nationale qui est une autorité indépendante et vous nous verrez avec nos équipes de débat. Nous avons un rôle majeur qui est de garantir l'information et la participation de toutes et tous. Je le dis ici, et vous le verrez à l'occasion de tout l'exercice que nous ferons ensemble. Nous sommes une autorité administrative indépendante. Nous sommes 25 commissaires et nous garantissons le droit des individus, d'être informés et de participer aux décisions. C'est un sujet complexe, parce que les décisions sont parfois complexes, comme cela a été dit, mais ce que je peux dire de tous les débats que j'ai suivis cette année passée, nous devenons vite des experts. Des contre-expertises sont souvent demandées et permettent l'échange. Ce qui est important, c'est que dans les missions que nous voyons, c'est d'abord d'organiser les débats et les concertations. Je dois dire qu'à Dunkerque, Monsieur le sous-préfet, Monsieur le DGS, nous avons une certaine habitude et la déléguée régionale de la CNDP présente y a participé. Nous avons apporté notre expertise de la participation, parce que c'est une expertise que nous cumulons depuis des années. Nous avons été créés sur une loi qui a été faite par le Premier ministre actuel, la loi Barnier. Nous émettons des recommandations et notre rôle majeur est de concilier des dialogues entre les parties prenantes, quelles qu'elles soient. J'y reviendrai et c'est important, puisque le dialogue est l'un des points importants du débat.

Nous avons six principes fondamentaux, dont le premier est d'être indépendant de toutes et de tous, des parties prenantes, mais aussi indépendantes de l'État, et d'être neutre. Par rapport au projet, nous n'avons aucun avis. Nous n'émettons pas d'avis sur le projet. La CNDP n'émet pas d'avis. Elle est transparente. Vous le verrez avec les membres de la commission tout à l'heure, mais le travail qui est fait pour la préparation est fait en toute transparence avec le maître d'ouvrage que je remercie. Nous cherchons l'argumentation et non pas le référendum. Cela veut dire que tous les avis comptent. Ce n'est pas un cumul d'avis qui va compter, mais plutôt que la qualité des contributions soit la même pour tous, quelle que soit la personne qui exprime ce sujet. Nous avons une égalité de traitement, soit le même poids pour toutes les contributions et j'y tiens beaucoup personnellement. C'est donc de l'inclusion, c'est-à-dire atteindre tous les publics et pas simplement le public qui se sent qualifié pour s'exprimer dans une réunion comme ce soir, d'où nos multiples facettes pour atteindre les gens.

Le contexte du débat est un peu plus compliqué que d'autres débats. C'est une longue histoire. Nous avons déjà commencé la programmation du nucléaire et un débat à Penly pour la première paire d'EPR et nous continuons aujourd'hui avec une opportunité du projet qui est l'un des points pour les deux paires de réacteurs que sont Gravelines et Bugey, dont Bugey commencera à début 2025. Nous avons quelques réponses globales qui sont encore attendues sur l'économie générale et le financement du projet, toutefois, ce n'est pas EDF, mais plutôt l'État qui est concerné, ainsi que ses perspectives de coûts de production et un peu d'informations supplémentaires sur ce qui a pu être donné sur les retours d'expérience des EPR actuels. Relancer des paires d'EPR, ce sont 40 à 60 ans d'une nouvelle chaîne. C'est donc tout un circuit à reprendre sur du combustible jusqu'à la fin des déchets radioactifs ou leur transformation. Nous aurons également un débat public à Fessenheim dans moins d'un mois. Aussi, les risques qui sont connus de tous aujourd'hui par rapport au dérèglement climatique, aux épisodes caniculaires, sont des questions qui ont été posées à la fin du débat de Penly. Aussi, je dois dire vers l'État et dans un contexte peut-être plus stabilisé, de présenter clairement l'enchaînement des textes législatifs et réglementaires nécessaires pour une politique énergétique à venir, pour que le citoyen que vous êtes et les citoyens que nous sommes puissent comprendre, en faire part à ses élus et analyser les choses.

Encore merci à vous toutes et tous d'être là dès ce soir. Nous nous reverrons, puisque je viendrai régulièrement. Je suis le référent de la CNDP pour venir ici et j'ai totalement confiance à toute l'équipe. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur PAPINUTTI. Je vais passer la parole à Luc MARTIN, qui préside l'équipe du débat, pour une première introduction du débat public.

M. Luc MARTIN - CPDP

L'objectif de faire un débat public est principalement pour, en premier lieu, informer le plus largement tous les publics qui sont susceptibles d'être concernés, informer avec une information la plus claire, la plus transparente possible et la plus importante. Ensuite, obtenir une participation importante à nos débats et nous assurer que nous sommes un large public. À l'issue de ces débats où chacun pourra poser des questions, émettre des suggestions ou simplement s'informer, nous aurons à rendre compte à la Commission nationale du débat public au travers d'un rapport qui sera rendu dans les deux mois suivant la clôture. C'est à l'issue de ce dispositif que pourra se poursuivre le processus de décision vers un éventuel projet de deux EPR à Gravelines. Pour organiser cette opération, la Commission nationale

du débat public a désigné sept personnes, sept collègues qui m'assistent pour mener ce débat public. Aussi, nous avons la chance d'avoir un secrétariat permanent de trois personnes qui sont installées à Gravelines. Parmi ces sept personnes, figurent bien sûr Nathalie DURAND ici présente et Jean Raymond WATTIEZ. Je remercie les autres collègues qui se sont mis dans la salle pour bien suivre l'ensemble de ces débats.

La procédure qui mène à ce débat est que les maîtres d'ouvrage EDF et RTE ont saisi la CNDP en novembre 2023, à partir de quoi, vu la complétude de ce dossier, en janvier 2024, la CNDP a décidé d'organiser ce débat et a désigné l'équipe que je vous ai présentée qui a remis un certain nombre de recommandations aux maîtres d'ouvrage. En juillet 2024, la CNDP a validé le dispositif que nous mettons en œuvre à partir d'aujourd'hui, dispositif que nous avons construit après une prise en compte d'un grand nombre d'acteurs que nous avons rencontrés sur le territoire. Ce sont 111 réunions et 180 personnes rencontrées pour construire ce débat qui, nous l'espérons, répondra aux questionnements de tous. Ce débat public se tiendra du 17 septembre au 17 janvier. Le compte-rendu que j'ai évoqué sera donc disponible deux mois plus tard, en mars. Le maître d'ouvrage pourra remettre un rapport dans les trois mois qui suivent sur lequel la CNDP émettra un avis.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MARTIN. Vous aurez l'occasion de revenir un peu plus tard dans la réunion sur la présentation plus précise des modalités de débat. C'est d'ailleurs l'objet de la troisième séquence. Je vous remercie de votre présence et de vos interventions. Je vais inviter les intervenantes et intervenants à la première table ronde de bien vouloir me rejoindre en tribune.

Pendant ce premier temps, nous allons nous appesantir sur le contexte national dans lequel s'inscrit ce débat. Contexte qu'il était intéressant d'éclairer de la part de plusieurs personnes, notamment avec Madame MOURLON, directrice générale à la direction générale de l'énergie et du climat, afin de présenter le point de vue du ministère sur la politique énergétique en France. Nous avons également Joël BARRE, délégué interministériel à la délégation interministérielle du Haut Programme Nouveau nucléaire pour l'État. Est également présent Yves MARIGNAC, porte-parole de l'association NegaWatt et qui interviendra également pour parler des différents scénarios de mix électrique, notamment. Enfin, Marine FLEURY, maîtresse de conférences en droit public, apportera un éclairage juridique sur les différentes dispositions réglementaires qui concernent les questions énergétiques.

Nous allons mettre un petit chronomètre pour les intervenants et pour les prises de parole en public, de façon à donner un indicateur aux intervenants et ainsi essayer de garantir que l'on finisse à 20h30. C'est mon engagement. C'est un petit peu ferme avec cette méthode de chronomètre, mais cela a le mérite de nous assurer que nous pourrons couvrir tous les sujets et que nous pourrons échanger sereinement avec la salle. Ce sont 4 minutes pour les intervenants et tout à l'heure, dans les échanges avec la salle, 2 minutes par personne et 2 minutes de réponse maximum pour que vous puissiez vous exprimer. Cela peut être frustrant, autant pour les intervenants que pour vous, je le sais, mais c'est une façon de pouvoir donner la parole au maximum de personnes ici présentes.

Nous allons commencer par une intervention de Madame Sophie MOURLON, directrice générale énergie climat, avec peut-être deux questions pour introduire ce débat public. Pouvez-vous nous dire quels sont les enjeux en matière de transition énergétique pour la France aujourd'hui et dans les années à venir ? Dans ce contexte, quelles sont les grandes orientations que pourrait prendre la politique énergétique portée par l'État ?

Mme Sophie MOURLON - DGEC

Merci beaucoup de m'avoir invité à intervenir pour cette réunion d'ouverture d'un débat public sur lequel je ne reviens pas, mais l'État est très à l'écoute. Nous portons le souhait, dans le cadre de l'élaboration de la politique énergétique et du portage de ces différents projets qui sont importants pour notre transition, d'être à l'écoute des questions, des réponses et des propositions des citoyens. Au-delà du maître d'ouvrage EDF, nous prendrons connaissance avec intérêt et détail des conclusions de la commission nationale du débat public sur le débat.

Concernant les enjeux en matière de transition énergétique pour la France aujourd'hui, ce sont déjà une situation de départ, notre situation énergétique aujourd'hui qui est héritée des investissements passés et la suivante. Nous avons un système énergétique solide en France, déjà en partie décarboné puisque pour notre électricité, nous avons développé historiquement un parc hydroélectrique, un parc nucléaire, et, depuis quelques années, des énergies renouvelables au-delà de l'hydroélectricité, avec l'éolien solaire et l'éolien en mer. C'est un territoire qui accueillera en particulier des projets de ce type. En France, nous avons donc déjà une électricité qui est déjà largement décarbonée et qui répond avec un système électrique qui fonctionne bien.

Néanmoins, si nous regardons le paysage énergétique global de la France, alors que 93 % de notre électricité est produite quasiment sans émissions de carbone, pour se chauffer et se déplacer, nous utilisons du gaz, des produits pétroliers, ce qui fait que notre mix énergétique est aujourd'hui encore fondé à 58 % sur les fossiles, ce qui est considérable. La décarbonation est donc l'un des premiers enjeux de notre système énergétique, ce qui veut dire sortir de ces 58 %, soit presque deux tiers d'énergie fossile dans notre mix énergétique. Les deux autres objectifs de la politique énergétique sont d'assurer la sécurité d'approvisionnement. C'est le terme par lequel on dit que l'énergie est au cœur de la vie de la nation et de nos vies. Nous l'avons encore vu pendant les crises. Nous devons donc nous assurer, tout au long de la transition de la décarbonation, que nous avons assez d'énergie pour faire face à nos besoins, pour faire tourner nos industries et pour nous chauffer, entre autres.

Le troisième objectif est de le faire à un coût maîtrisé pour que la facture des ménages reste maîtrisée, mais également pour la compétitivité de notre économie et de notre industrie. Pour ce faire, nous avons deux énormes enjeux. D'une part, comme je l'ai dit, notre système énergétique aujourd'hui représente deux tiers de fossiles dont il faut que l'on se débarrasse. Aussi, du côté du système électrique, nous avons une grande partie de nos installations de production d'électricité qui sont à renouveler dans les décennies qui viennent. Si nous nous projetons à l'horizon de temps 2050-2060, nous voulons que cela soit complètement décarboné et la plupart des installations énergétiques que nous voyons aujourd'hui auront atteint leur fin de vie technique et devront être remplacées. Dans le même temps, nous devons absolument décarboner l'ensemble de notre électricité pour demain, produire plus d'électricité entièrement décarbonée et produire de la chaleur ainsi que des liquides également décarbonés.

Cela fait beaucoup d'électricité, cela fait beaucoup de projets, et c'est la raison pour laquelle, dans les enjeux de notre politique énergétique, les grandes orientations pour l'électricité – parce que c'est ce qui nous intéresse ce soir – est d'avoir un mix énergétique équilibré fondé sur le développement de toutes les électricités décarbonées, le nucléaire et les énergies renouvelables en partant de notre base de départ qui est très solide, mais donc le développement du nucléaire et des énergies renouvelables.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Madame MOURLON, pour le fond de votre propos et le timing impeccablement respecté.

Mme Sophie MOURLON - DGEC

Je serais heureuse de répondre à vos questions si vous en avez.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Monsieur BARRE, vous êtes Délégué Interministériel au Nouveau Nucléaire. Nous avons deux questions pour vous. Quelles sont les missions de la DINN, cet acronyme que je viens de préciser ? En complément des propos de Madame MOURLON, pouvez-vous nous préciser comment l'État se positionne par rapport au programme de Nouveau Nucléaire français ?

M. Joël BARRE - DINN

Merci. Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravi d'être présent ce soir. Merci de nous avoir invités à assister à cette séance d'ouverture du débat de Gravelines. La DINN est une administration toute jeune et toute petite où nous sommes dix. Nous n'avons même pas deux ans. Vous voyez donc que ce n'est pas un gros effectif de l'administration publique. Nous avons une triple mission, tel que cela est résumé sur le slide que vous avez devant vous. Notre première mission est d'assurer ce que le décret de création de la DINN appelle la supervision industrielle des programmes, c'est-à-dire la supervision de ce que font très bien nos grands amis d'EDF qui sont ici présents et qui en parleront tout à l'heure. Ces derniers sont à la fois maître d'ouvrage, maître d'œuvre et exploitant de ce programme des réacteurs de nouvelle génération, comme cela est déjà le cas sur les réacteurs actuellement en service. Nous devons donc nous assurer que ce programme doit tenir ses objectifs, de répondre aux enjeux qui sont de, lorsque cela sera nécessaire, de permettre le renouvellement des réacteurs actuellement en service. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, nous avons un parc nucléaire important. Il y a ici la Gravelines. Des centrales ont été mises en service le siècle dernier. Un jour ou l'autre, il faudra les renouveler et les remplacer. Ce n'est pas demain, mais cela viendra un jour et cela est vrai pour tous les réacteurs qui sont actuellement en service. Il faut donc que nous ayons un réacteur de puissance qui prendra le relais et que ce réacteur de puissance qui est l'EPR2 soit réalisé dans des conditions efficaces de productivité et de répliquabilité. Il faut en faire un programme industriel de série, après les différents prototypes que nous avons eu l'occasion de réaliser, en particulier celui de Flamanville qui va être mis en service d'ici quelques semaines.

Notre deuxième mission est évidemment de mobiliser et de coordonner l'ensemble des pouvoirs publics qui sont parties prenantes. La direction générale de l'environnement et du climat de Sophie MOURLON et les directions de Bercy sont notamment concernées en particulier par le financement de ce

programme. Il faut s'assurer que tout le monde travaille dans le même sens et avec les mêmes objectifs, mais surtout que le dialogue entre les différentes parties prenantes soit permanent. C'est ce que nous essayons d'animer de manière assez régulière. Par exemple, nous avons obtenu, au mois de juillet dernier, les autorisations réglementaires environnementales nécessaires au démarrage des travaux préparatoires de Penly. En juillet 2024, non seulement nous avons réalisé une revue complète du programme EPR2 qui a permis à EDF de passer du stade de conception préliminaire à une conception détaillée permettant de faire les plans qui permettront de construire le réacteur, mais nous avons aussi démarré les travaux préparatoires à Penly sur la première paire des six premiers EPR2 que nous sommes en train de préparer.

Évidemment, il faut également que tout cela s'accompagne par une forte implication des territoires d'accueil. J'en profite pour remercier Monsieur le Maire qui nous a accueillis tout à l'heure pour ce qu'il se passe ici à Gravelines. Cela se passe aussi très bien à Penly et se passera très bien également à Bugey, je n'en doute pas. Il est certain qu'un chantier d'EPR est un chantier qui met en jeu l'ensemble des ressources qui existent sur un territoire. Il faut aussi que l'ensemble de notre filière retrouve les capacités et les compétences qu'elle a peut-être un peu perdues, parce que nous avons vécu une période de 20 ans d'activité nucléaire limitée que certains appellent l'hiver nucléaire et il faut que nous en sortions. Pour cela, il faut retrouver les compétences et les capacités chez EDF et dans l'ensemble de la filière. Nous essayons de nous assurer de cela également et d'apporter la contribution de l'État sur le sujet, à travers en particulier un plan d'action qui est piloté par l'association « L'Université des Métiers du nucléaire » qui a été créée et mise en place par EDF. Nous sommes à la fois présents ici au débat public de Gravelines pour son démarrage, mais nous le serons également pour la concertation continue qui se poursuit à Penly. Enfin, nous aurons le débat public de Bugey en 2025.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci de votre intervention, Monsieur BARRE. Je vais passer la parole à Monsieur Yves MARIGNAC, porte-parole de l'association NégaWatt qui va nous parler de plusieurs choses et notamment de votre vision d'un autre scénario de mix électrique, c'est-à-dire un scénario alternatif. Selon vous, est-ce que la construction de ces nouveaux réacteurs nucléaires est nécessaire pour atteindre la neutralité carbone ? Comme cela a été dit tout à l'heure, les enjeux de décarbonation sont forts, à l'horizon 2050. Aussi, pourriez-vous nous présenter rapidement le scénario alternatif de transition énergétique que vous soutenez via NégaWatt ?

M. Yves MARIGNAC - NégaWatt

Merci. Bonsoir à toutes et tous. C'est effectivement un challenge de répondre à ces questions en quelques minutes, surtout si je n'ai pas les slides, mais je voulais apporter trois points. Le premier est effectivement de questionner cette nécessité du nucléaire. Il est important pour nous de rappeler que tout le mouvement actuel part du discours de Belfort, où le président de la République affirme qu'aucun expert ne croit à la possibilité ou au caractère raisonnable du 100 % renouvelable. Il nous semble important de souligner qu'il dispose déjà, à ce moment-là, de rapports officiels de l'ADEME et de RTE qui montrent, au contraire, qu'il existe des trajectoires 100 % renouvelables réalistes et compatibles avec les objectifs de neutralité carbone et de sécurité électrique. Aussi, qui discutent la question des coûts avec des résultats contrastés entre les études. Par ailleurs, l'ADEME a récemment publié une étude complémentaire montrant que les trajectoires s'appuyant sur la sobriété et le 100 % renouvelable étaient globalement plus résilientes et robustes au risque. Au-delà de ces rapports et sans rentrer dans une discussion de toutes ces publications, je voudrais souligner que lorsque nous regardons aujourd'hui la dynamique au niveau européen et international, que ce soit en termes d'investissement, de capacité installée, d'engagement d'acteurs, d'évolution des coûts ou de prospective et de modélisation, la politique française est clairement de plus en plus coupée des dynamiques européennes et internationales. Le scénario NégaWatt dont je vais vous parler en deuxième point s'inscrit au contraire dans cette dynamique et cette vision.

Ce scénario est basé sur un cahier des charges assez simple qui est d'essayer de répondre à l'ensemble des objectifs de développement durable - je ne les reprends pas ici en détail puisqu'ils sont mentionnés - et de s'inscrire aussi dans ce que nous pouvons appeler « les trois R », du réalisme, de la robustesse et de la résilience aux crises dont malheureusement, les années récentes nous ont montré qu'il fallait vraiment les prendre en compte. Ce scénario s'appuie sur une démarche assez simple qui est résumée par ce triptyque, « Sobriété, efficacité, renouvelable », avec l'idée notamment de travailler à une plus grande intelligence d'usage avant d'avoir une intelligence technique en efficacité et d'aller vers les ressources renouvelables. Lorsque nous appliquons ces trois leviers dans le scénario au système économique français à l'horizon 2050, on montre que nous pouvons réduire d'environ 50 % la consommation d'énergie tout en électrifiant et répondre à ces besoins avec 100 % d'énergie renouvelable.

Il y a évidemment la question de la faisabilité de tout cela et je voudrais ici insister sur le retour d'expérience des dernières années. La sobriété est une partie des 60 térawattheures économisés en deux ans sur l'électricité et le gaz. Les renouvelables représentent + 50 térawattheures en dix ans alors que nous avons été très lents dans leur développement. Pour le nucléaire, c'est vingt ans pour un EPR qui produira 12 térawattheures. Pour nous, la faisabilité n'est vraiment pas de ce côté-là et les messages généraux sont qu'à court ou moyen terme, il y a urgence à investir dans autre chose que de nouveaux réacteurs. C'est une diversion de ressources indispensables à moyen ou long terme. Si nous investissons dans ces priorités, le nucléaire devient inutile, obsolète et inadapté dans le système électrique. De manière plus transversale, il y a un vrai enjeu à maîtriser, notamment les volumes lorsque nous parlons d'électrification et de réindustrialisation pour maîtriser les choses.

Je voulais simplement insister sur le fait qu'il faut avoir une vision au-delà de la neutralité carbone à 2050 et prendre en compte les risques inhérents au nucléaire qui sont écartés dans un scénario 100 % renouvelable. Il faut le prendre en compte sur le long terme. Je vous ai mis ici une frise qui illustre la construction puis l'exploitation des réacteurs. Je ne voulais pas le détailler, mais vous pourrez regarder – et cela donne le vertige - ce qu'il s'est passé depuis les horizons de temps auxquels il faut se projeter. La conclusion de tout cela est que derrière la question de la neutralité carbone à 2050, il y a un vrai choix de société à long terme très engageant et que cela devrait vraiment faire partie du débat.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MARNIGNAC. Je précise que les supports seront mis en ligne à l'issue de cette réunion. Vous voyez que le débat est lancé sur différentes visions qui sont ici présentées très succinctement. Nous allons avoir un temps d'échange avec la salle, mais il y a aussi une réunion dédiée le 9 octobre sur le sujet de ce qui vient de se dire entre la vision de l'État et d'un certain nombre d'acteurs sur les questions de mix électrique. Je voudrais passer à la dernière intervention de Marine FLEURY, maîtresse de conférences en droit public comme précisé tout à l'heure. Les politiques énergétiques qui ont été évoquées à plusieurs reprises impliquent des évolutions législatives de la loi. Pouvez-vous revenir un peu sur l'historique de l'évolution du droit concernant le mix énergétique français sur ces dix dernières années pour avoir un pas de temps raisonnable ? Sur le plan juridique strict qui est votre domaine de compétence, où en sommes-nous aujourd'hui quant à l'élaboration de la future politique énergétique française ?

Mme Marine FLEURY - Juriste

Merci beaucoup de votre invitation. Bienvenue à toutes et à tous. Ravie d'être parmi vous. Cela tombe bien de commencer à 10 ans puisqu'en réalité puisqu'il s'est passé quelque chose d'assez important il y a 10 ans, qui est la signature de l'accord de Paris qui, en 2015, va donner une réorientation à la politique énergétique de la France et à la politique énergétique en général, en faisant de l'objectif de décarbonation un objectif premier, celui de diminuer les gaz à effet de serre qui sont émis sur les territoires des différents états signataires. La spécificité de cette politique énergétique est qu'elle a longtemps reposé, à titre essentiel, sur le gouvernement.

Quelques lois sont intervenues et elles ont fixé des objectifs très généraux, des objectifs chiffrés et cela a été notamment le cas en 2015 à la suite de l'accord de Paris et de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui a repris et intégré dans le droit national, tout un ensemble d'objectifs chiffrés, remettant au gouvernement le soin de préciser ces objectifs dans des documents. Un grand document a donc été créé en 2015 dont vous allez beaucoup entendre parler sans doute, qui est la stratégie nationale bas carbone. Ce document a pour objectif à la fois de définir des budgets carbone pour des périodes de 5 ans jusqu'en 2030, puis jusqu'en 2050 pour atteindre cette fameuse neutralité dont nous avons parlé. Aussi, un autre document qui était ancien et qui datait avant l'accord de Paris, qui est la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui est un document qui prévoit les investissements pour 10 ans que l'État va décider d'entreprendre pour réaliser sa politique énergétique. Cet autre document évoque les différentes formes d'énergie pour lesquelles l'État va investir.

Depuis cette loi de 2015 est intervenue une autre loi relative à l'énergie et au climat qui datait de 2019 et qui ambitionnait de faire remonter, à l'échelle de la loi, la définition de certains objectifs, en tout cas que le législateur se saisisse davantage au terme d'un débat public dans l'arène parlementaire, de la définition de ces objectifs. À ce titre, cette loi de 2019 avait prévu qu'en 2023, serait élaborée une loi de programmation pluriannuelle relative à l'énergie et au climat, une loi qui - et cela n'aura échappé à personne - n'a pas été adoptée. Elle devait l'être normalement en juin 2023. C'était l'engagement que le législateur s'était donné à lui-même. Toutefois, en raison du contexte politique - qui n'a échappé à personne là non plus - cela n'a pas été possible.

Malgré tout, le législateur est quand même intervenu pour un petit peu modifier le cadre de cette politique énergétique avec deux lois qui sont toutes deux relatives à des aménagements du droit commun, relatives à la construction des énergies renouvelables et des installations nucléaires de base,

puisque c'est ainsi que les juristes désignent les centrales nucléaires. Ces deux lois ont eu des effets sur la politique énergétique, en tout cas celles relatives aux installations nucléaires, puisqu'à cette occasion, le législateur est revenu sur des objectifs qu'il avait fixés en 2015. Les deux objectifs sur lesquels il est revenu concernent un objectif de limiter la part du nucléaire dans le mix énergétique français. Historiquement, en 2015, il y avait un objectif de limiter à 50 % du mix, ce qui a donc été supprimé. L'autre objectif qui a été supprimé était celui de limiter le volume total d'énergie produite par des centrales nucléaires. Ce plafond de production a donc été supprimé par le législateur. En l'absence de cette loi de programmation pluriannuelle, nous avons tout de même levé certains verrous qui permettent aujourd'hui de relancer le programme nucléaire. Au gouvernement de continuer à développer cette politique dans le sillon de la loi.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Madame FLEURY, pour la présentation de cette frise d'une complexité certaine. Merci pour vos éclaircissements. Je vous propose d'une vingtaine de minutes d'échange avec vous dans la salle pour pouvoir réagir et faire part de vos questions, observations ou prise de position. Je vais prendre des séries de trois observations. Je vous invite à lever la main, pour celles et ceux qui veulent s'exprimer. Nous allons vous faire passer un micro. Je vous inviterai, je vous le rappelle, à vous présenter. Il y aura également un petit chrono de deux minutes pour vous.

M. Bertrand CASSORET – Intervenant dans la salle

Je suis enseignant-chercheur en génie électrique à l'Université d'Artois et adhère aux Voies du Nucléaire, association à laquelle j'adhère pour soutenir l'énergie nucléaire. Il y a plusieurs choses fondamentalement importantes. Nous allons avoir besoin de plus d'électricité pour consommer moins de pétrole et de gaz. C'est bien ce qu'il faut comprendre. Dans les scénarios récents, l'efficacité et la sobriété sont à l'ordre du jour puisque pour 2050, si nous nous référons au scénario de RTE, nous avons une baisse de consommation d'énergie finale qui est prévue de l'ordre de - 40 %. C'est donc tout de même un objectif qui est important. Malgré cela, nous allons avoir besoin de beaucoup plus d'électricité et il va falloir remplacer les centrales nucléaires existantes parce qu'effectivement, elles vieillissent. Plus d'électricité pour consommer moins de pétrole et de gaz, uniquement avec des renouvelables, c'est un pari technologique qui me paraît démesuré. D'ailleurs, si nous nous référons à ce qu'a écrit RTE dans son excellente étude « Futur énergétique », nous voyons clairement que nous prenons beaucoup plus de risques à ne pas faire de nucléaire qu'à en faire. Nous allons retrouver des phrases que j'ai relevées, comme par exemple « Il n'existe aucune expérience de ce type à grande échelle ». Cela serait faisable si nous avions beaucoup plus d'hydroélectricité, mais un mix électrique stable qui repose essentiellement sur l'éolien et le photovoltaïque, c'est du jamais vu.

Je rajouterai que d'un point de vue environnemental, cela peut paraître surprenant, mais le nucléaire est parmi les sources d'énergie qui ont le moins d'impacts environnementaux. Je ne suis pas contre l'éolien et le photovoltaïque, il en faut, mais le nucléaire est beaucoup mieux pour l'environnement qu'un photovoltaïque sur les gaz à effet de serre et pas seulement, aussi sur un tas d'autres critères environnementaux lorsque nous faisons une analyse de cycles de vie. Lorsque nous comparons les scénarios avec et sans nucléaire, nous nous apercevons que les scénarios avec nucléaire sont ceux qui, globalement, ont le moins d'impacts environnementaux sur le CO₂, mais aussi sur la pollution des sols, la pollution de l'air, la couche d'ozone et tout un tas d'autres critères. Nous prenons beaucoup de risques de rester dans les énergies fossiles si nous prenons le pari de ne pas reconstruire de réacteurs nucléaires. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci pour votre prise de position.

M. Roger SPAUTZ – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je suis chargé de campagne nucléaire de Greenpeace. J'ai deux questions que j'aimerais poser concernant le débat. La première question concerne un avis de la CNDP qui a été publié le 4 septembre qui mentionne le débat de Penly où l'avis dit qu'il n'y a pas eu de réponses à certaines questions qui ont été posées lors de ce débat et qui seraient importantes pour le débat de Penly, mais aussi pour celui de Gravelines. Y a-t-il eu des réponses à ces questions entre temps ?

Ma deuxième question s'adresse à Madame MOURLON. Du fait que la centrale de Gravelines est près de la frontière de Belgique, c'est un projet que l'on peut dire transfrontalier. Il y a une convention européenne ou internationale, le protocole de Kiev, qui exige qu'il y ait des évaluations environnementales stratégiques pour un tel projet. Y a-t-il eu une telle évaluation environnementale stratégique ? Merci.

M. Denis BUHAGIAR – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je suis co-secrétaire régional Europe Ecologie, Les Verts. Le nucléaire, énergie décarbonée, je m'inscris en faux, en tout cas en faux sur les chiffres fournis par EDF sur ce document de débat public. Il est évoqué 4 grammes de CO2 par kilowattheure produit, mais les données internationales donnent plutôt 50, soit multiplié par 12. Avez-vous pris en compte l'ensemble du cycle de vie d'une centrale ? Évidemment non, puisque cela inclut la déconstruction. Si je cite la centrale de Brennilis, par exemple, cela fait 37 ans qu'elle est déconstruite et ce n'est toujours pas terminé.

M. David PROTHAIS – Animateur

Pouvez-vous préciser le chiffre que vous contestiez ?

M. Denis BUHAGIAR – Intervenant dans la salle

Cela concerne l'émission de carbone, soit 4 grammes de CO2 selon EDF. Cela n'a pas été scientifiquement échangé avec des scientifiques. Ce sont 50 pour les données internationales. Concernant la sûreté, nous avons une double enceinte de confinement à Flamanville, mais une simple enceinte à Gravelines. Comment allez-vous nous expliquer que nous allons être plus en sûreté dans ces conditions ? Concernant le financement, je m'adresse aussi aujourd'hui aux personnes du débat public. EDF nous dit dans son document qu'à ce jour, ce n'est pas financé. Est-ce qu'un débat public n'est donc pas un petit peu anticipé ? Avez-vous déjà fait des débats publics sur quelque chose qui n'est pas financé ? En système capitaliste, les faits sont cruels. Les investisseurs privés n'investissent pas dans le nucléaire, mais dans les renouvelables. Le financement n'est pas assuré. Que pouvez-vous nous dire là-dessus ? On évoque le livret A des Français. Moi, j'ai un livret A, c'est pour le logement social et certainement pas pour le nucléaire. Concernant la question du financement, il n'y a donc pas de réponse dans les documents d'EDF.

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien, merci. J'ai pris trois interventions, mais il y a, je crois, au moins cinq points à aborder. Je vais peut-être commencer par Madame MOURLON, si vous le voulez bien. Il y avait une question sur la dimension transfrontalière du projet et l'évaluation de l'impact environnemental. L'occasion de vous glisser que nos amis belges ne sont pas oubliés dans le débat public et nous y reviendrons, puisqu'une réunion est prévue de l'autre côté de la frontière, à la demande des autorités belges. Cela paraissait naturel à l'équipe du débat d'y répondre favorablement. Madame MOURLON, je vous laisse répondre sur l'impact environnemental transfrontalier.

Mme Sophie MOURLON - DGEC

Merci. Plusieurs étapes dans les évaluations de ces impacts environnementaux et plusieurs protocoles s'appliquent. Vous avez notamment cité le protocole de Kiev. La convention d'Espoo est également très importante dans les relations transfrontalières. Pour ces projets, cela se fait en plusieurs étapes. Tout à l'heure, vous avez parlé de la programmation pluriannuelle de l'énergie qui est justement le document stratégique qui définit les différents projets que nous pouvons être amenés à faire. Les programmations pluriannuelles de l'énergie font l'objet d'une évaluation environnementale stratégique qui est soumise à l'autorité environnementale et qui est publique. Cela a été fait sur la programmation pluriannuelle de l'énergie qui est actuellement en vigueur et qui a été publiée en 2020. Cela sera également fait sur la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie - en réalité, c'est en cours - pour la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie que nous sommes en train d'élaborer.

Ensuite, il y a un processus d'autorisation pour les différents types de réacteurs, ce qui rejoindra d'autres questions qui ont été posées. Un certain nombre de questions posées sont en réalité pour EDF. Le processus d'autorisation, en tant que tel, le déroulement de toutes les évaluations environnementales du projet et de tout ce processus est encore largement à venir. Je propose donc que ce soit EDF qui fasse le point sur ces procédures.

Le dernier point que l'on peut dire et qui rejoint ce que vous avez dit d'un point de vue juridique, c'est que vous avez cité la loi de 2023 sur l'accélération du nucléaire qui a modifié le cadre législatif en place. Il a modifié en particulier le cadre législatif qui existe, qui dit dans quelles conditions et sous quelles conditions de sûreté, de protection de l'environnement, de droit de l'urbanisme et autres, les centrales nucléaires peuvent être autorisées. C'est une partie assez contraignante du Code de l'environnement et bien évidemment que la centrale de Gravelines, comme les autres, fera l'objet de l'ensemble de ce processus d'autorisation.

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien. Merci, Madame MOURLON. Il y avait une question à destination de la Commission nationale sur l'avis qu'elle a émis il y a une quinzaine de jours maintenant, pour savoir ce qui va être fait et des

suites qui seront données à cet avis. C'était une remarque d'un représentant de Greenpeace. Monsieur PAPINUTTI ?

M. Marc PAPINUTTI - CNDP

La suite d'un avis est qu'il est très public et qu'il a été donné avant ce débat pour deux raisons. La première, c'est qu'il y a des éléments de réponse qui n'étaient pas obtenus dans la concertation continue de Penly et qui étaient aussi dans le programme nucléaire. Nous avons donc réaffiché une volonté de la Commission d'avoir les éléments. Le deuxième, c'était aussi de faire donner l'avis avant ce débat-ci, puisque nous avons décidé le débat sur la paire d'EPR de Gravelines. Nous avons décidé de rendre public un avis que nous avons émis pour rappeler les questions que se pose la Commission à l'issue du débat public de Penly. Je crois qu'il y a eu une question sur le financement, mais de même, nous avons rappelé qu'il y avait des questions de financement. Toutefois, ce n'est pas parce que nous n'avons pas défini le financement que nous ne faisons pas le débat public, notamment le débat de la partie opportunité et implantation. Pour ce sujet, ce n'est pas l'équipe du débat, ni même le maître d'ouvrage qui pourra y répondre directement. Je pense que l'État mettra toutes ses qualités et toutes ses capacités pour le faire.

M. David PROTHAIS – animateur

Merci, Monsieur PAPINUTTI. L'occasion de préciser qu'avec l'équipe du débat, nous allons nous assurer que les réponses qui pourraient vous être apportées sur les sujets soulevés par cet avis vous seront communiquées sous différentes formes. Nous y réfléchissons encore un peu, mais cela a naturellement sa place dans le cadre du débat public.

Je vais m'adresser à Monsieur MÉNAGER qui interviendra tout à l'heure, qui est directeur du programme EPR2 chez EDF et du débat public sur l'EPR2 de Gravelines. Il y avait trois observations qui étaient faites vis-à-vis de vous, avec notamment la contestation d'un chiffre sur les émissions de carbone à 4 grammes versus 50 grammes dans d'autres référentiels internationaux. À ce sujet, vous verrez tout à l'heure que l'équipe du débat a mis une cellule de vérification des faits en place. Elle vous sera présentée. C'est typiquement ce genre de question qui lui est adressée lorsque des chiffres semblent discordants. Nous avons donc cette première question sur ces émissions de carbone. Nous avons aussi des questions sur la sûreté avec la notion de simple enceinte à Gravelines, ainsi que la question du financement qui vient d'être évoquée.

M. Antoine MÉNAGER - EDF

Bonsoir à toutes et tous. Je suis ravi d'être avec vous. Concernant les 4 grammes de CO2 par kilowattheure, c'est bien en cycle de vie, de l'extraction du combustible jusqu'à la déconstruction. Ce point figure, comme beaucoup d'autres informations, dans notre dossier du maître d'ouvrage qui est sourcé. Cela a été fait par les équipes R&D d'EDF selon des méthodes et des normes internationales. Cela me paraît être un bon cas d'école pour le fact-checker, puisqu'il s'appuie sur une norme reconnue avec des experts indépendants qui l'ont vérifiée. J'insiste, ce sont bien les 4 grammes du parc nucléaire français en exploitation. Qu'il y ait des chiffres internationaux à 50 dans d'autres pays, les mix sont différents. Ici, nous sommes bien sur les 56 réacteurs en exploitation en France qui, eux-mêmes, enrichissent leur combustible à partir d'électricité décarbonée. Il y a tout un système. Tout cela est donc sourcé et je vous invite à le trouver dans le DMO.

Concernant l'enceinte, nous avons déjà eu cette question dans le précédent débat. Là aussi, cela est sourcé dans le DMO. Je rappelle les objectifs de sûreté, dont le confinement. Si quelque chose se passe mal à l'intérieur d'un bâtiment-réacteur, il faut que cela reste à l'intérieur. C'est la peau métallique qui fait cette fonction. Deuxièmement, en cas d'agression externe, avec un gros porteur de l'aviation civile qui viendrait endommager, par exemple, il faut là aussi que tout reste intègre. Peu importe que ce soit une ou deux enceintes, ce qui compte, c'est que ces fonctions soient assurées et elles le sont. Elles ont été évaluées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire dans un avis qu'elle a rendu sur nos options de sûreté lorsque nous avons fait cette simplification sur EPR2. Vous voyez qu'elles gardent le même niveau de sûreté. Cela est également sourcé dans le DMO, ainsi que l'avis de l'autorité de sûreté nucléaire qui le dit. Ce n'est pas moi qui le dis.

Concernant le financement, aujourd'hui, il est vrai que ces modalités de financement ne sont pas assurées. Là aussi, dans notre dossier maître d'ouvrage et y compris dans le premier débat, nous avons posé tous les termes de l'équation, à savoir si EDF peut le faire tout seul ou non, s'il se fait aider et comment il se fait aider si c'est le cas, mais aussi quel est le niveau. Je vous invite quand même à le reprendre. Au final, s'il faut prêter de l'argent, c'est un peu comme votre maison, à savoir sur combien de temps et à quel taux. Tout cela donne finalement le coût global et évidemment, ce sont ces paramètres aujourd'hui qui sont en discussion avec les différents modèles, mais nous ne partons pas de rien. Toute cette équation est posée. Ce qu'il reste est de savoir où nous allons placer le curseur.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MÉNAGER. Concernant tous ces sujets, nous aurons le temps de les approfondir dans le débat public, notamment les questions de sûreté avec les enceintes. Des présentations vous permettront de bien comprendre les enjeux et vous pourrez réagir. Les chiffres seront discutés. Le débat offre le cadre pour approfondir ces sujets. Ne soyez pas inquiets si cela vous semble un peu complexe au premier abord.

M. Joël BARRE - DINN

J'ajoute juste un mot très vite sur ce qui vient d'être dit par Monsieur MÉNAGER. Concernant le financement, pour ce qui est des questions qui ont été posées à l'issue du débat de Penly et que Monsieur PAPINUTTI a rappelées tout à l'heure, nous les avons bien en tête et nous allons les traiter. Simplement, il nous faut du temps. Sur la question du financement, Antoine MÉNAGER vient de le dire. Il nous faut encore discuter, nous, l'État, avec EDF pour arriver à trouver le bon schéma de financement et de régulation de ce programme EPR2.

Il sera financé. Je peux vous l'assurer. Ce sont les conditions dans lesquelles cela sera fait qui doivent encore être mises au point et agréées entre l'État français et EDF, puis discuter avec la Commission européenne parce qu'il y aura l'aide d'État. Je peux vous prendre l'engagement de venir vous reparler de cette question du financement d'ici janvier 2025. Je l'ai déjà dit à certains d'entre vous, me semble-t-il, mais j'en prends l'engagement officiel ici devant toute la salle réunie. Nous reviendrons vous parler, avec EDF, maître d'ouvrage, de l'accord que, j'espère, nous aurons effectivement trouvé d'ici là sur le financement. Ces questions sont importantes. Nous ne les oublions pas, Messieurs. La question a été posée de manière ferme et nous les traitons, mais évidemment, cela demande un peu de temps. Voilà où nous en sommes.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Monsieur MARIGNAC, vous vouliez réagir également. Je reprendrai ensuite une deuxième question avant de passer à la séquence 2, si vous le voulez bien.

M. Yves MARIGNAC - NegaWatt

Oui, merci. Je voulais revenir rapidement sur trois points. Lorsque nous voyons la vitesse à laquelle elles se développent et les taux de pénétration qu'elles atteignent dans de nombreux pays, il n'y a aucun pari technologique démesuré de ce côté-là. Je crois qu'au contraire, parier sur la disponibilité de réacteurs EPR2, que vous dites 2035 ou 2037, quelle que soit la date que vous fixez, vous faites un véritable pari. Au-delà de cela, et c'est ce que j'ai montré très rapidement avec mes derniers éléments, c'est un pari de long terme sur un engagement de la société française à maîtriser ses risques pendant pratiquement deux siècles qui n'existent pas si nous nous projetons dans le 100 % renouvelable.

Le deuxième point est ce besoin de plus d'électricité. Bien sûr, nous avons besoin d'électrifier pour décarboner et pour réindustrialiser, mais lorsque nous regardons la projection officielle aujourd'hui, nous sommes sur 15 térawattheures d'augmentation de consommation en moyenne d'ici 2035. C'est une trajectoire qui n'est pas réaliste. Le système ne peut pas absorber cela. Nous atteindrons ces niveaux d'électrification seulement si nous engageons beaucoup plus de sobriété et d'efficacité. Il faut arrêter de se projeter dans ce mythe d'une abondance électrique décarbonée.

Le troisième point concerne la question du financement. Je trouve cela incroyable qu'un industriel s'engage, et y compris passe déjà des commandes, alors que son PDG, il y a encore quelques mois, disait ne pas vouloir s'engager sur le coût final de l'EPR à ce stade.

Nous avons parlé du rapport de RTE qui dit qu'un scénario avec du nouveau nucléaire est intéressant, avec des hypothèses à 6 000 euros du kilowatt en construction et un stress test à 8 000, alors que les derniers chiffres sur les projets d'EDF en Grande-Bretagne sont de 16 000. Les EPR2 vont sortir à 120 euros du kilowattheure. Personne n'achètera si cela n'est pas subventionné. Ce que nous sommes donc en train de dire, c'est que cela ne sera pas compétitif, mais que ce sera financé par l'ensemble de la collectivité.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MARIGNAC. Pour respecter un peu le timing de cette réunion, je peux prendre encore une observation avant la séquence 2. Ce n'est pas terminé. Vous avez bien compris que le débat n'est que lancé. Les questions énergétiques seront approfondies le 9 octobre.

Mme Myriam SANTHUNE – Intervenante dans la salle

Myriam SANTHUNE, pour Europe Ecologie Les Verts. Je voudrais parler du contexte des autres usines qu'il y a sur le territoire, un contexte bien particulier avec bientôt 23 sites SEVESO seuil haut,

c'est-à-dire un risque. Lorsque j'entends que nous sommes en hiver nucléaire, lorsqu'il y aura un accident avec l'effet domino des différentes entreprises à seuil haut, là, nous parlerons d'hiver nucléaire.

Ma question concerne l'emprise au sol. Il va falloir envisager le démantèlement, comme cela a été dit par les intervenants. Au niveau de l'emprise au sol, quelle place laissons-nous pour justement mettre ces déchets alors qu'il est prévu de mettre des EPR et d'autres usines ?

M. David PROTHAIS – Animateur

Si vous le voulez bien, je garde vos questions pour la séquence suivante où nous allons justement traiter de ces aspects locaux par rapport aux autres industries présentes sur le territoire. Sur l'emprise au sol, il va y avoir des éléments de présentation juste après. Je m'engage à ce que votre question soit posée. Je peux prendre en compte une dernière intervention, plutôt sur le contexte national, s'il en reste une dans la salle, avant de passer au contexte local.

M. Julien LAMBERT – Intervenant dans la salle

Je représente la CGT et je suis secrétaire fédéral en charge de la politique énergétique. J'ai bien vu que le débat concernait les enjeux énergétiques. Évidemment, nous sommes très attachés à répondre aux besoins. Lorsque nous voyons que l'industrie est en décarbonation, il y a des besoins énergétiques. L'évolution des besoins a-t-elle été vraiment identifiée face à cela ? Se pose également la question de l'emploi puisqu'aujourd'hui, la retombée économique mène à la question de l'emploi et à l'enjeu de filière, mais je pense que la valorisation et l'intégration de l'emploi seront au débat. C'est un sujet que nous portons par rapport à cela. Concernant les enjeux d'aménagement de territoire, il y a également des besoins de production, mais aussi de transport et de distribution. Nous savons très bien que les enjeux énergétiques, en fonction des scénarios, peuvent avoir des coûts sur l'investissement dans les infrastructures réseaux, et pas des moindres. Nous aurons l'occasion de pouvoir amener des éléments de débat autour des prix de l'énergie où nous pourrons, nous aussi, avoir quelques éléments d'expertise, ainsi que par rapport à nos propositions. Les enjeux de filière sont aujourd'hui un vrai sujet. Que nous voulions ou non du renouvelable, nous n'avons pas de filière industrielle et nous n'avons pas vraiment d'emploi. Aujourd'hui, nous sommes très attachés à cette question-là par rapport aux salariés qui travaillent dans le secteur puisque c'est tout de même leur avenir.

Quant aux enjeux de décarbonation qui va être le sujet par la suite, c'est comment répondre à l'ensemble de ces besoins tout en conservant l'industrie. Souvent, la transition est considérée comme une perte d'industrie. Nous avons donc un véritable sujet à porter avec l'industrie, l'énergie et le service public, soit tout en commun pour pouvoir répondre à tous ces enjeux et faire en sorte que les agents, les salariés et les citoyens puissent avoir un prix de l'énergie abordable, mais qu'ils puissent également avoir un emploi assuré, qualifié et rémunéré. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Lorsque vous parlez d'évolution des besoins, vous parlez des besoins y compris nationaux et pas seulement locaux, est-ce bien cela ?

M. Julien LAMBERT – Intervenant dans la salle

Bien évidemment. Sur la première table, nous sommes sur les besoins nationaux. Lorsque nous voyons l'énergie primaire en termes de consommation énergétique, lorsque nous voyons la part du pétrole et du gaz, il y a de vrais sujets qui sont portés.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Si vous le voulez bien, je vais bien faire réagir Madame MOURLON et éventuellement Monsieur MARIGNAC sur cette évolution des besoins. Sur les questions d'emploi et d'aménagement du territoire, là aussi, même remarque qu'à l'intervention précédente. Je la garde au chaud pour la séquence qui vient. Si vous voulez bien vous concentrer plutôt sur l'évolution des besoins.

Mme Sophie MOURLON - DGEC

L'évolution des besoins est effectivement au centre de la préparation de la politique énergétique. Nous ne sommes pas rentrés dans le détail de tous les documents. Vous avez évoqué tout à l'heure la stratégie nationale bas carbone qui est une autre feuille de route, secteur par secteur de décarbonation de notre économie. Pour élaborer cette stratégie nationale bas carbone, soit cette feuille de route, nous avons effectivement des modélisations et des évaluations de besoins que nous faisons de manière très ouverte avec l'ensemble des secteurs économiques, avec l'ensemble des partenaires et parties prenantes, c'est-à-dire les ONG, les représentations syndicales et patronales, un ensemble d'experts ou encore des opérateurs de l'État. Secteur par secteur, nous allons donc évaluer l'évolution des besoins en énergie pour l'industrie, pour le logement, pour le transport et pour le tertiaire.

Nous allons également évaluer les possibilités de réduction par l'efficacité et par la sobriété dont a parlé Yves MARIIGNAC. Nous sommes entièrement d'accord, nous n'avons pas la même approche là-dessus, de donner priorité à l'efficacité énergétique et à la sobriété. Ces évaluations de besoins sont complètement intégrées dans la stratégie nationale bas carbone qui étudie plusieurs scénarios de réindustrialisation et de besoins. Cela nous enseigne que nous pouvons faire beaucoup d'efficacité et beaucoup de sobriété, et nous en prévoyons beaucoup. Dans le scénario central de cette feuille de route, nous divisons par deux nos consommations énergétiques à l'horizon 2050. Par exemple, lorsque vous achetez une voiture électrique au lieu d'une voiture thermique, en réalité, vous dépensez moins d'énergie parce que cette voiture électrique est plus efficace que la voiture thermique. Nous pouvons donc faire beaucoup de sobriété, mais à l'intérieur de cela, une fois que nous avons réduit nos consommations, comme vous l'avez dit, il faut se débarrasser entièrement des énergies carbonées, gaz et pétrole. Cela suppose donc beaucoup d'électricité, mais aussi beaucoup de chaleur directe sans passer par l'électricité. C'est donc bien tout ce raisonnement et toute cette analyse qui nous conduit à évaluer les besoins électriques pour demain et les besoins de nouvelles installations pour y faire face, phasée dans le temps entre aujourd'hui et 2050.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Madame MOURLON.

M. Yves MARIIGNAC - NégaWatt

Merci pour cette question puisque c'est évidemment essentiel. Derrière des kilowattheures consommés, il y a des filières, des emplois et du développement territorial. C'est une question locale, mais c'est aussi dans les choix énergétiques que l'on en fait une question nationale. Je crois d'ailleurs que la France, dans son plan national remis à l'Europe, parle de mettre en place le principe de réduction de la demande en premier. Nous sommes en phase là-dessus. Nous avons peut-être une divergence sur à quel point nous pouvons pousser cela, une divergence aussi sur à quel point nous rêvons de ce que vous avez appelé peut-être des besoins. Le développement industriel est un potentiel. La question est donc de savoir à quel niveau nous situons ce potentiel. Est-ce que nous le situons au niveau que l'on rêve avec les projections d'augmentation des consommations électriques que j'ai évoquées et que le système ne pourra pas tenir sans maîtriser les filières et sans maîtriser les prix ou est-ce que nous le dimensionnons à un niveau réaliste atteignable ? Plus nous activons les leviers de sobriété et d'efficacité, plus ce niveau est important en termes de nouvelles activités et de nouveaux emplois. Sans compter que la sobriété, l'efficacité et les renouvelables, ce sont aussi des emplois non délocalisables, bien répartis dans les territoires et c'est évidemment fondamental. Je crois que ces enjeux sont aujourd'hui bien posés. La question du nucléaire, d'une certaine manière, est un sous-sujet dans cette vision-là. C'est le choix de dernier ordre. La raison pour laquelle il y a ce débat important fait suite aux éléments que j'ai dits, sur ce que cela engage en termes de choix sociétal à beaucoup plus long terme, mais je pense que sur les enjeux à court terme et les équilibres énergétiques, nous sommes assez d'accord.

Mme Marine FLEURY - Juriste

Actuellement, les scénarios que l'État a proposés pour atteindre tous ces objectifs ne sont pas jugés tout à fait crédibles par la Commission européenne. Je pense que c'est une information qu'il faut donner. Vous pouvez aller consulter le site d'une organisation qui s'appelle Citepa, qui est une association chargée de missions de services publics, qui a notamment pour objectif de vérifier les polluants atmosphériques et les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de l'État. À l'heure actuelle, de grands objectifs ont été fixés par les politiques européennes de l'énergie. Il n'y en a qu'un qui est réellement atteint aujourd'hui par l'État français et qui concerne justement l'efficacité énergétique, même si l'atteinte est relative, puisque cet objectif a été récemment rehaussé. Dès lors, notre plan n'est plus vraiment adéquat pour atteindre cet objectif.

Les autres objectifs qui concernent le développement des énergies renouvelables ne sont pas atteints et ont également fait l'objet d'un rehaussement récemment. Les objectifs en matière de réduction de gaz à effet de serre, eux non plus, ne seront a priori pas atteints. Un certain scepticisme existe sur la capacité de la stratégie actuelle et celle qui vient d'être révisée pour atteindre ces objectifs. Je vous invite donc à aller consulter et prendre connaissance de ces informations.

M. David PROTHAIS – Animateur

Nous prenons note du site que nous pourrions transmettre aux participantes et participants à ce débat. Je tenais vraiment à vous remercier chaleureusement de votre présence et pour avoir tenu vos timings. Nous savons que l'exercice est frustrant. Venez volontiers le 9 octobre, si vous souhaitez revenir à la rencontre qui sera dédiée, et surtout vous, public, venez volontiers le 9 octobre pour creuser cette question et approfondir les enjeux nationaux et locaux. Nous allons passer à la séquence 2 sur le contexte local. J'ai bien en tête les questions qui ont été abordées tout à l'heure sur le foncier, l'emploi et l'aménagement du territoire. Nous allons donc nous focaliser sur le contexte local. Nous allons

commencer par une petite vidéo pour vous rappeler un peu l'histoire de la centrale de Gravelines depuis sa création. Juste après, nous inviterons Électricité de France, Monsieur Antoine MÉNAGER, à venir présenter le projet pour voir comment il s'inscrit dans cet historique du site de Gravelines.

Diffusion d'une vidéo

M. David PROTHAIS – Animateur

Vous avez donc vu des images d'archives qui retracent un peu certaines étapes de la centrale, mais aussi des prises de position de Gravelinoises et Gravelinois, voire d'autres territoires aux alentours sur le projet, ce qui illustre encore une fois le débat. Nous allons passer à une séquence de présentation de la matière qui est mise en débat, une présentation par EDF et RTE. Nous allons laisser la parole à Antoine MÉNAGER, directeur du programme Nouveau Nucléaire et en charge du débat public, pour une présentation du projet sous un angle un petit peu particulier. L'idée n'est pas de présenter toutes les façades du projet, mais de dire pourquoi ce centre de Gravelines a été choisi pour ce projet de construction d'EPR2. Vous avez entendu tout à l'heure que le site de Penly a déjà été évoqué et a fait l'objet d'un débat public il y a déjà quelques années. Nous allons essayer de comprendre pourquoi Gravelines – nous allons peut-être revenir aux questions de Madame et sur l'emprise foncière - et comment cela va s'insérer dans l'activité actuelle du CNPE de Gravelines.

M. Antoine MÉNAGER - EDF

Rebonjour à toutes et tous. Cette fois, je vais pouvoir prendre un peu plus de temps pour me présenter plutôt qu'à la volée. En tout cas, c'est vraiment un plaisir d'être avec vous. Je suis plutôt le chef d'orchestre pour EDF et je représente effectivement la maîtrise d'ouvrage d'EDF, porteur de ce projet de construction de deux nouveaux réacteurs EPR2 ici, à Gravelines, à proximité, et j'insiste, en plus des six réacteurs existants. Je suis avec RTE, représenté par François MAILLARD qui se présentera tout à l'heure et qui intervient dans sa qualité de maître d'ouvrage du raccordement au réseau de transport d'électricité. Je vais citer aussi quelques personnes parce que nous serons là pendant 4 mois. Je prends donc un peu de temps pour nous présenter. À mes côtés, Nicolas MACHTOU, directeur des programmes nucléaires d'EDF, qui incarne vraiment cette maîtrise d'ouvrage interne à EDF, ainsi que Gabriel OBLIN, directeur de projet EPR2 en charge de la maîtrise d'œuvre de ce projet à Gravelines. Aussi, je vais évidemment citer des figures du territoire d'EDF que vous connaissez, dont Emmanuel VILLARD, directeur de la centrale de Gravelines, Sylvain VITET, ainsi que Mathias POVSE, directeur à l'action régionale pour les Hauts-de-France. Depuis un an, dans leur sillage, avec une petite équipe qui grossit autour de Stéphane VOISIN, je vis dans ce territoire que j'apprends à connaître et à vous connaître, de Petit-Fort-Philippe à Bray-Dunes, de Calais à Saint-Omer, d'Audruicq à Bergues, et bien sûr, Dunkerque, poursuivre / pour suivre / pour se faire une digue à Malo, et évidemment, ici à Gravelines. Cela est important et permet de planter les graines de ce projet. De ce débat, je vous ai beaucoup écouté. J'ai également participé aux concertations des autres grands projets du territoire et je suis convaincu que nous avons un beau projet à construire ensemble.

Comme vous le voyez, j'ai quelques notes. Je ne suis pas un professionnel du débat et des concertations. Je suis un ingénieur qui vit depuis 30 ans au rythme des belles machines que nous concevons, que nous construisons et que nous exploitons, en France et ailleurs, d'ailleurs. J'ai développé le goût, au fil des années, de montrer et d'expliquer ce que nous faisons pour en débattre à vos côtés dans les territoires, ce qui est important là où les choses se font. Vous ne le savez peut-être pas, mais j'ai eu l'honneur et la responsabilité de diriger une centrale nucléaire dans ma précédente fonction. En cela, je connais donc l'importance de la transparence et toute cette richesse du dialogue que nous avons avec vous dans les territoires et de ces belles choses que nous pouvons justement construire ensemble.

Pourquoi sommes-nous ici, à Gravelines ? C'est d'abord un site avec de nombreux atouts techniques. Sa source froide pour le refroidissement avec la mer du Nord, son foncier disponible avec le grand port maritime de Dunkerque – je salue d'ailleurs Maurice GEORGES qui s'est assis à mes côtés - sa connexion au réseau de transport d'électricité, mais vous savez aussi que le choix de Gravelines n'est pas uniquement une affaire technique. Nous venons de le voir avec la vidéo. Ce site s'inscrit dans une histoire dont nous sommes fiers, avec la centrale existante qui a su développer et entretenir la confiance avec vous tous depuis plus de 40 ans dans ce territoire et participer à son développement socio-économique, en produisant cette électricité bas carbone dont la région a besoin et le pays tel que nous en avons parlé tout à l'heure. C'est certainement lié au point précédent, parce que de grands élus ont exprimé très tôt leur envie d'avoir de nouveaux réacteurs à Gravelines et dans les Hauts-de-France.

Je vais le répéter inlassablement, mais notre projet est bien d'ajouter deux réacteurs nouveaux de type EPR2 en proximité immédiate de la centrale existante. Ce sont bien deux réacteurs de 1 670 mégawatts en plus et non pas à la place des six réacteurs actuels de 900 mégawatts. Comme cela a été dit, le projet de deux EPR2 à Gravelines est le deuxième projet d'un programme national de relance de construction de nouveaux réacteurs nucléaires en France. Nous sommes convaincus que c'est une formidable opportunité qui a été déjà largement débattue dans un premier débat public. Cela a été cité en 2023. Ce projet d'EPR2 de Gravelines est pour nous une brique de la révolution électrique qui nous attend si nous voulons sortir des énergies fossiles. C'est bien sûr vrai au niveau national, mais c'est tellement vrai ici, dans le Dunkerquois. Je pense que cela sera développé au cours du débat, notamment par RTE, mais je l'ai entendu plusieurs fois le dire par des porteurs de projets dans leurs concertations. Je l'ai entendu dire par Prologium, par XTC et Orano. Leur choix d'implantation en France et dans le Dunkerquois résulte notamment de la disponibilité de cette électricité bas carbone et abondante, qui est gage de souveraineté énergétique et facteur de compétitivité, mais aussi de réindustrialisation pour le pays.

Comme cela a été dit également, nous voulons déployer en série un réacteur standard qui a fait le succès du parc nucléaire actuel dont nous bénéficions aujourd'hui. Deux ans devant nous, EDF était autorisée avant l'été à commencer les travaux préparatoires pour construire les deux réacteurs de type EPR2 à Penly, en Normandie. Ce sont ces mêmes réacteurs EPR2 que nous souhaitons construire à Gravelines. Ce réacteur EPR2 reprend les atouts de l'EPR de Flamanville, un haut niveau de sûreté, une forte puissance électrique bas carbone pilotable pour au moins 60 ans, tout en tirant évidemment les leçons de ce que nous avons réappris à Flamanville. C'est le sens du 2 dans EPR2, en faire un réacteur plus simple à construire, mais au moins aussi performant - c'était la question de tout à l'heure - mais surtout standard, industriel, permettant de le construire en série afin d'être plus efficace pour en maîtriser les coûts et les délais.

Revenons à Gravelines, car certes, nous voulons construire un objet standard, mais qui doit s'adapter à un environnement qui ne l'est pas. Les falaises de craie du Pays de Caux ne sont pas les dunes de Gravelines. Il y aura donc des spécificités propres à ce projet que nous aurons à cœur de vous présenter et de débattre parmi lesquelles des ouvrages spécifiques, dont nous pouvons citer son canal d'amenée pour le refroidissement, le renforcement des sols puisque c'est sableux, sa plateforme pour se prémunir du risque d'inondation, les risques industriels d'environnement qui ont été cités, mais nous pouvons aussi ajouter les usages de l'eau et plein d'autres sujets encore. Bien sûr, cela fait écho à des questions, notamment du fait de toutes les spécificités de ce territoire en pleine mutation avec plein d'autres grands projets industriels au sein duquel nous devons réussir l'insertion de notre projet au bénéfice de vous, ses habitants.

Notre ambition est forte. Elle est de mener un grand chantier socialement et environnementalement responsable. À commencer par le défi de l'emploi et des compétences. Vous l'avez certainement déjà entendu, mais nous estimons les besoins à 8 000 salariés au pic du chantier dans son scénario nominal. Il y a donc toutes les questions induites qui ont été esquissées concernant l'hébergement, les transports, l'environnement, les services au public et le social que nous débattons. Nous anticipons cela collectivement, avec les collectivités locales et leurs élus, avec l'État, avec les acteurs économiques, avec les acteurs de l'emploi et de la formation, et bien d'autres encore. Ce qui est vraiment important, c'est que nous réussissions en anticipant et en travaillant tous ensemble. Ce débat public y est donc une chance pour vous entendre sur tous ces sujets touchant à votre vie quotidienne.

Nous sommes ensemble pour 4 mois et nous ne trouverons sûrement pas toutes les solutions en 4 mois, mais il est important que nous mettions tous les sujets sur la table. Si le projet venait à se décider, ce serait de définir comment nous allons continuer ce dialogue et cette concertation continue pour trouver ces solutions et y répondre tout au long du projet. Avec ce débat, nous sommes au début d'une longue - j'espère, je le souhaite et j'en suis sûr - et belle histoire avant de nombreuses étapes - comme vous les voyez à l'écran - de décision, d'autorisation et surtout de dialogue. Nous reviendrons vers vous, vers des enquêtes publiques. Il y aura également la concertation continue et tout cela, dans ce long chemin, vers une première mise en service qui est visée en 2038.

En conclusion de cette première intervention qui est plutôt l'ouverture de ces 4 mois, nous, EDF, nous réjouissons de l'ouverture de ce débat public, de la possibilité de pouvoir expliquer notre projet, de répondre à vos questions et d'en débattre. Je vous remercie.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MÉNAGER. Je vais passer la parole à François MAILLARD, responsable de projet pour réseau de transport d'électricité et est également maître d'ouvrage du projet qui est mis en débat, puisqu'il y a des enjeux de raccordement. À ce sujet, je voulais que vous puissiez nous les présenter rapidement.

M. François MAILLARD - RTE

Bonjour à tous. Je suis très heureux d'être ici. Comme nous l'avons dit, RTE est le gestionnaire de réseau de transport d'électricité. Du fait que nous allons faire le raccordement du projet d'EDF, nous sommes donc co-maîtres d'ouvrage et c'est à ce titre que nous prendrons toute notre part dans ce débat public.

RTE est donc le gestionnaire de réseau de transport qui achemine l'électricité depuis les zones de production vers les zones de consommation. Plus localement, puisque c'est la thématique de ce soir, nous sommes partie prenante de nombreux projets sur le territoire. Nous accompagnons les industriels qui s'installent et qui décarbonent leur processus industriel. Comme dit précédemment, la consommation d'électricité va augmenter et nous envisageons qu'elle va tripler d'ici 2040. Pour cela, nous renforçons notre réseau. Nous construisons deux gros postes 400 000 sur le territoire Dunkerquois, un à Grande-Synthe, un à Saint-Georges-sur-l'Aa où nous construisons des lignes électriques entre ces deux postes.

Pour le raccordement des EPR2, nous avons identifié une zone d'étude qui va se passer sur deux communes du territoire, principalement Gravelines, lieu des EPR2, et Saint-Georges-sur-l'Aa dans laquelle se trouvera le poste électrique Flanc Maritime. La zone est aujourd'hui caractéristique. Elle est connue par ses nombreuses lignes électriques pour la centrale nucléaire existante et pour le raccordement des industriels qui se trouvent dans la zone ouest du Grand-Port-Maritime. Nous sommes principalement sur le domaine portuaire, en limite d'urbanisation de la ville de Gravelines. Nous avons aussi une zone un peu agricole au sud, lorsque nous nous rapprochons de Saint-Georges-sur-l'Aa.

La question était de savoir en quoi consiste le raccordement des EPR2. EDF a sollicité RTE et a fait une demande qui est conforme, puisque c'est un programme et qui est sensiblement la même qu'à Penly. Il y aura deux liaisons aériennes électriques dans le projet qui sont prévues pour évacuer l'énergie qui sera produite. Nous avons parlé de 1 670 mégawatts par réacteur. Chacun des réacteurs aura sa propre liaison pour évacuer l'énergie électrique. Pour fonctionner, EDF a également besoin de deux liaisons 400 000 qui, elles, pourront être souterraines parce qu'elles transiteront moins d'énergie pour alimenter les auxiliaires de la centrale. Le premier besoin est ce qui va permettre de démarrer le chantier. EDF nous a demandé 45 mégawatts pour alimenter la base du chantier qui permettra de construire les EPR2. Pour ce faire, nous envisageons de construire deux liaisons souterraines 90 000 volts depuis le poste flanc maritime.

Nous avons un environnement de ligne qui est très chargé à cet endroit-là, tout comme des sous-sols qui le sont aussi. Techniquement, ce n'est pas obligatoirement simple. Néanmoins, pour faciliter la réalisation des deux lignes électriques aériennes, nous envisageons de mettre en souterrain des lignes électriques 225 000 volts, soit un niveau de tension inférieur. Les mettre en souterrain permettrait l'arrivée d'une ligne électrique en lieu et place. Côté planning, nous nous inscrirons avec EDF dans les prochaines échéances avec une enquête publique courant 2026, avec un dépôt des autorisations fin 2025 pour un démarrage des travaux à partir de fin 2026.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MAILLARD, pour cette présentation. Tous ces éléments sont dans le dossier de la maîtrise d'ouvrage. Vous aurez le loisir de le lire en détail, puisqu'il y a beaucoup d'informations qui sont données. Elles sont détaillées et le débat permettra, encore une fois, d'y revenir.

M. Antoine MÉNAGER - EDF

Je me permets de signaler que nous avons aussi traduit nos documents en flamand et en anglais.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Nous allons d'ailleurs projeter un petit film. Avant de lancer le film, pour préparer la séquence qui suit, je vais inviter Monsieur PIDOUX, Monsieur FOURNIET et Madame HOCQUET-DURVAL à bien vouloir me rejoindre sur scène.

Diffusion d'une vidéo

M. David PROTHAIS – Animateur

Voilà un petit film de présentation qui est sur le site du débat public que vous pouvez regarder et relayer par mail ou sur les réseaux sociaux si vous le souhaitez, pour que les gens puissent prendre connaissance de ce projet. Nous passons donc à la seconde séquence dont je vous ai parlé tout à l'heure, où nous allons nous focaliser sur le contexte local du projet, avec trois intervenants à mes côtés

à qui je vais poser, comme tout à l'heure, une série de questions. Nous avons d'abord Monsieur PIDOUX, directeur général des services du pôle métropolitain de la côte d'Opale, Monsieur Nicolas Fournier, président de l'Assemblée de Défense de l'Environnement du littoral Flandre-Artois, autrement dit ADELFA, pour l'acronyme, ainsi que Madame HOCQUET-DURVAL, présidente honoraire de la commission logement et cadre de vie, CLCV, ainsi que membre d'un certain nombre de collectifs, notamment du CLI dont vous allez parler tout à l'heure.

Je vais d'abord m'adresser à Monsieur PIDOUX. Au nom du pôle métropolitain de la côte d'Opale, il y a des questions sur les retombées potentielles du projet. Bien sûr, je pense que vous allez les décrire. Vous ne manquerez pas, je pense, de faire écho à la question de Monsieur tout à l'heure sur les retombées en termes d'emplois et les questions d'aménagement du territoire. À l'échelle du pôle métropolitain, au-delà de la communauté urbaine de Dunkerque, d'après vous, comment la construction de ces EPR pourrait-elle affecter la CUD, mais aussi les collectivités alentour ?

M. Laurent PIDOUX – Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

Merci. Je vais essayer d'y répondre de manière globale. Effectivement, c'est un projet qui est défendu par la communauté urbaine et qui a, comme vous le savez, un impact qui n'est pas limité qu'à la communauté urbaine. Il a donc été décidé par les élus d'avoir une réflexion plus globale et j'y reviendrai notamment en termes d'emplois et de mobilité. C'est un dossier, de mémoire, qui a été défendu pour la première fois par le maire de Gravelines en 2004 et qui fait un consensus et une unité au sein du Conseil communautaire. Il est vrai que c'est un dossier d'intérêt communautaire et d'intérêt national. Finalement, l'impact, comme nous avons pu voir notamment sur les débats qui auront lieu aussi en Belgique, la mobilisation des élus fait que la réflexion était très empirique et les 8 000 emplois au pic de 2033 nous a fait poser quelques petites questions. J'y reviendrai à la fin de mon intervention.

Les élus, et notamment Patrice VERGRIETE, ont réfléchi et ont porté le projet de l'EPR2, mais ce n'est pas simplement parce que c'est de l'énergie décarbonée et qu'elle a été reconnue comme telle par l'Europe. C'est aussi parce que c'est un projet qui rentre dans le cadre d'une réflexion qui est posée de manière globale sur la décarbonation du territoire et du mix énergétique. Je rappellerai, pour être synthétique et assez précis, que nous avons donc l'EPR, l'éolien offshore, mais aussi le réseau de chaleur urbain et le réseau de chaleur fatale sur lequel nous travaillons pour répondre aussi aux demandes énergétiques grandissantes du territoire, notamment sur les gigafactories pour répondre aux besoins de leur volonté de développement.

Il est important de penser que les élus ont souhaité répondre à la demande d'un constat assez simple qui est que la CUD n'était pas, en tant que telle, capable de répondre aux besoins, notamment en termes de formation, d'emploi, de logement, de mobilité et de santé. Le principe est que nous avons donc « switchés » de la CUD au pôle métropolitain qui, je le rappelle, va de Montreuil jusqu'à Dunkerque. Nous avons effectivement essayé de répondre à la volonté politique, à savoir comment concevoir le mix énergétique. Plusieurs sujets sont lancés et l'EPR en fait partie, mais ce n'est pas que le projet énergétique de la communauté urbaine.

Comme vous l'avez vu, le PMCO s'est également fait apposer le schéma de réseau métropolitain pour essayer là aussi de répondre à la volonté politique, mais aussi de l'habitant, de pouvoir éviter de prendre la voiture pour venir travailler. Nous viendrons aussi sur les politiques de mobilité. Nous ne pouvons pas faire tout cela tout seuls. Il y a la communauté urbaine et le pôle métropolitain. L'impact qui a été fait n'est pas non plus que métropolitain, mais aussi régional. Je tiens à souligner que tous les enjeux d'emploi et de santé sont engagés avec un débat très poussé avec la région.

Concernant le logement, nous sommes en train de travailler dessus de manière très poussée avec le sous-préfet et les élus concernés, notamment les présidents des quatre EPCI qui ont été cités tout à l'heure. Nous essayons d'anticiper la demande de logement. Concernant la mobilité, comme dit de manière un peu synthétique, il y a le CERM. Pour ce qui est de la santé, une étude est poussée par le pôle métropolitain pour essayer de répondre à cela. Il est important de préciser là aussi qu'il y a une acceptation sociale, comme vous l'avez vu dans le film tout à l'heure, par les Gravelinois, mais il est nécessaire aussi de pouvoir y répondre. Concernant l'administration que je dirige et qui est présidée par Patrice VERGRIETE, nous sommes en train de nous mettre en ordre de bataille pour répondre à toutes les inquiétudes.

Enfin, il y aura une conférence sociale qui sera posée pour répondre avec tous les intervenants à la communauté urbaine, syndicats, partenaires et industriels, pour pouvoir répondre aussi aux inquiétudes qui ne sont pas que techniques ou financières et qui sont aussi sociales. Comme vous pouvez le voir, nous essayons vraiment d'anticiper et de répondre à toutes les attentes des habitants, mais pas qu'eux. Tout cela se fait de manière très concertée. Je tiens aussi à remercier l'État, Monsieur le Préfet qui a travaillé beaucoup avec nous, EDF qui a fait un transfert de données très directes et très poussées, ce qui nous permet de travailler de manière très productive. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur PIDOUX, d'avoir vraiment abordé tous les enjeux qui sont travaillés par la collectivité. Vous avez entendu emploi, logement, mobilité, santé, avec une annonce de conférence sociale annoncée par vous-même. Il y a également des enjeux environnementaux. À nos côtés, nous avons Nicolas FOURNIER qui va intervenir au nom de l'ADELFA, une association locale dont il est le président. Cela rejoint les questions de Madame tout à l'heure. Il y a plusieurs implantations d'industries décarbonées en cours au sein du port de Dunkerque. Quelles sont ou quelles pourraient être à terme les conséquences de ces installations pour l'environnement ? Comment percevez-vous globalement l'arrivée d'une paire d'EPR2 à Gravelines dans ce contexte ?

M. Nicolas FOURNIER - ADELFA

Bonsoir à tous. Une chose est sûre, c'est que si le sujet est l'urgence climatique, je ne pense pas que l'EPR va répondre au problème, puisqu'à mon avis, il ne sera pas mis en service avant 2040. Nous ne sommes qu'en 2024. L'urgence climatique, c'est vraiment aujourd'hui. En cela, comme nous l'avons dit, les énergies renouvelables sont beaucoup plus rapides et moins coûteuses à mettre en œuvre.

Une fois ce préambule énoncé, il faut savoir ici que la décarbonation, c'est important. Il y a des choses qui sont mises en œuvre dans le Dunkerquois, notamment au niveau de la sidérurgie qui devrait se décarboner si tout va bien. Cela va être une forte demande d'électricité. Nous avons aussi les gigafactories, la filière des batteries électriques, pour l'électromobilité. Nous avons beaucoup de méga-usines qui s'implantent chez nous. Vous voyez que dans le Dunkerquois, nous ne faisons pas tellement dans la sobriété. Je dirais que nous sommes plutôt dans l'ébriété ou dans le trop-plein. Nous avons déjà un territoire qui est pourvu de 17 sites SEVESO actuellement et qui côtoie les six réacteurs actuels de Gravelines. Cela fait déjà beaucoup. Il y a 5 sites qui sont déjà projetés. Nous allons sans doute arriver à plus de 22 sites SEVESO dans quelques années et tout cela, à côté des nouveaux réacteurs EPR.

Nous sommes aussi dans un territoire bien particulier. Nous sommes dans un pôle d'air, dans le delta de la Aa, dans le pays des wateringues. Nous sommes évidemment sujets au risque d'inondations, que ce soit par la submersion marine, du côté de la mer, mais aussi, évidemment, du côté des terres. Nous l'avons encore vu cette année, début 2024, avec les inondations qui ont eu lieu dans l'Audomarois. Du côté de Saint-Omer, là aussi, l'effet de la crise climatique, avec des pluies assez démentielles, beaucoup plus denses qu'à l'accoutumée. D'ailleurs, à Dunkerque, ici, nous avons rejeté énormément d'eau à la mer. Ce n'est pas le président RINGOT de l'institution des wateringues qui le démentira. Nous avons rejeté des millions et des millions de mètres cubes à la mer en un temps assez record. Je pense même que nous n'avons jamais rejeté autant d'eau à la mer dans notre histoire. C'est dans ce territoire-là, soumis aux inondations, que nous allons devoir construire ces nouveaux réacteurs EPR qui côtoieront les six réacteurs actuels, que nous allons devoir d'ailleurs démanteler. Va-t-on les démanteler lorsque les EPR vont être mis en route, à partir de 2040 ? Sachant que les réacteurs de 900 mégawatts auront déjà atteint leur durée de vie, et largement plus, puisqu'en 2040, ils auront une soixantaine d'années. Nous allons donc démanteler des réacteurs dans un espace assez restreint où nous n'aurons plus tant d'espace foncier. Pour un démantèlement de centrales nucléaires, il faut de l'espace. Il faut entreposer tout un tas de pièces qui vont être irradiées pendant très longtemps, comme les morceaux de cuve de réacteurs et les générateurs de vapeur qui restent sur le site assez longtemps.

Tout cela nous pose question. De plus, nous allons devenir le site le plus nucléarisé du monde, si l'on persiste à continuer l'activité des six réacteurs actuels. Si nous faisons 6 fois 900, nous sommes à 5 400 mégawatts. Avec les deux EPR de 1 600, il faut donc rajouter 3 200 mégawatts. Je pense que nous arriverons déjà à 8 600 mégawatts de puissance installée. C'est inédit à la surface de la planète. Cela veut dire aussi que c'est nous qui allons produire le plus de déchets radioactifs, ce qui pose aussi question. Où allons-nous les mettre ? Nous allons devoir les enfouir dans les couches géologiques profondes, à Bure, sachant que là aussi, le projet n'est pas encore abouti. Beaucoup de questions vont se poser pendant le débat qui s'ouvre aujourd'hui. Je vous remercie.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur FOURNIER. Après l'ensemble de ces sujets, santé, emploi, logement et environnement, nous voulions aussi proposer à Marie-Paule HOCQUET DUVAL d'intervenir, en tant que présidente honoraire de la commission logement et cadre de vie, mais aussi, comme je vous le disais tout à l'heure, de différentes instances locales. Vous connaissez bien les habitantes et les habitants. Vous souhaitez relayer un certain nombre de témoignages et de visions des habitants et habitantes du territoire. Nous avons donc quelques questions pour vous. Comment le lancement d'un chantier de construction de tels réacteurs nucléaires pourrait-il affecter les habitantes et les habitants du territoire, selon vous ? Quels pourraient être les impacts sur le cadre de vie ? C'est l'un des sujets

qui vous tient à cœur, au-delà des aspects environnementaux, emplois, mobilité et autres que nous venons de voir.

Mme Marie-Paule HOCQUET DUVAL - CLCV

Bonsoir à tous. Effectivement, je représente une association d'habitants. À la suite de tout ce que j'ai entendu ce soir, je me suis demandé s'il fallait que je reste. Tout est tellement parfait, tout a tellement été étudié et prévu. On a prévu les questions que l'on pourrait se poser. Dois-je encore dire quelque chose ? Je ne vais pas répondre directement à ces questions-là, parce que je vais intégrer aussi bien les chantiers des usines non nucléaires que de l'EPR. Lorsque j'ai entendu parler de tout cela, je me suis dit que ce n'était pas possible.

Je vais parler un petit peu de ma vie, mais c'est la vie de beaucoup d'habitants qui ont vécu la même chose que moi. En 1969, en plein hiver, je suis arrivée à Grande-Synthe. Dans l'endroit où j'habitais, tous les immeubles étaient en construction. Il n'y avait pas d'éclairage public. C'était que de la boue et ils livraient une entrée à la fois dans les immeubles. Nous étions dans la première entrée livrée. Je ne vous dis pas dans quel état c'était. Il n'y avait pas de nom sur les immeubles ni sur les rues. L'hiver, nous nous perdions dans ces rues. Le seul repère que j'avais trouvé, c'était qu'à l'époque, ils décoraient la rue principale avec des guirlandes. Je roulais tout le long de la rue principale. Quelquefois, j'étais dans le bon sens et quelquefois, je ne l'étais pas. Ce chantier a vraiment été quelque chose de difficile à vivre. Ce chantier a duré toute l'année suivante. Les gens arrivaient progressivement et on piétinait dans la boue. Il n'y avait pas d'école ni de lieu de soins. Aujourd'hui, lorsque j'entends tout cela, cela me fait froid dans le dos. Je me retrouve 50 ans en arrière.

Monsieur a dit tout à l'heure que l'on pense et que l'on réfléchit, mais les usines sont déjà là, prêtes à partir. Nous n'avons pas prévu la réalimentation d'énergie, mais tout le reste non plus. Où vont habiter ces gens ? Nous manquions déjà de logements. Sur le Dunkerquois, je suis désolée, mais il n'y aura quand même pas tous les ouvriers dont nous avons besoin. Nous allons faire venir la main-d'œuvre de l'extérieur et il faudra donc des logements. C'est encore pire, puisque ce sera dispersé. Les gens ne pourront même pas se reconforter ou bien décider de faire quelque chose ensemble. Ils devront se débrouiller chacun dans leur coin. Par exemple, lorsque je suis arrivée, il y avait un bus le matin et un bus le soir. Les enfants qui ne pouvaient pas monter dans le bus pour aller à l'école à Dunkerque traînaient dans la rue ou rentraient chez eux au mieux et l'été, ils allaient se balader.

Je n'arrive pas à comprendre que nous n'ayons pas tiré des leçons de cette expérience. Cela a duré un certain temps et nous avons vraiment dû nous battre pour tout. Nous avons dû réclamer des écoles, pour que des médecins viennent, pour avoir des pharmacies et des commerces. Nous avons obtenu un marché, mais la plus grande bataille a été la construction de la polyclinique de Grande-Synthe. Toute la population arrivait à l'ouest, mais l'hôpital était à l'est de Dunkerque et il n'y avait pas de bus, comme je vous l'ai dit. Il n'y avait pas de téléphone, comme aujourd'hui, s'il fallait appeler un taxi ou autre. Il n'y avait même pas un téléphone public parce que c'était tout un chantier. Je suis un peu sidérée d'entendre ces discours qui disent que tout a été prévu. Cela a été prévu dans combien d'années ? Dans tout cela, il n'a jamais été dit une seule fois « Les habitants », alors que c'est nous qui vivons là-dedans. Nous n'avons pas été consultés.

Nous avons le droit à l'information pour pouvoir choisir. J'ai donc pris deux petits schémas, dont le plus petit, illisible, concerne le climat et a été distribué à tous les habitants. Pour le second schéma, le maître d'ouvrage l'a mis dans son document, que vous avez ici.

Lorsque nous regardons cela, on se dit qu'il y a du pipeau depuis longtemps, parce qu'il n'y a même pas de demande d'autorisation. Ce sera en 2025. Nous n'avons que 4 minutes pour nous exprimer. La population est vraiment la dernière roue du chariot.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci de cette intervention, Madame. Vous nous avez témoigné de votre sidération sur un certain nombre de points. Je tiens à préciser que le débat public est fait pour les habitantes et les habitants. C'est la réunion d'ouverture. Les temps d'échange seront plus longs dans les prochains temps. Ici, nous avons besoin de poser un certain nombre de sujets. D'ailleurs, la parole est à vous dans la salle. Je voudrais d'ailleurs préciser deux choses avant de vous passer la parole. La première est qu'il y a des internautes qui nous suivent et qui peuvent aussi, s'ils habitent sur le territoire ou ailleurs, poser des questions sur la plateforme du débat. Vous toutes et tous ici pouvez le faire pendant la réunion avec votre téléphone ou une fois la réunion terminée. Nous avons également entendu tout à l'heure pas mal de prises de parole de membres d'associations, d'élus, ou de membres d'organisations syndicales. Le débat public, et je rebondis sur vos propos, est ouvert avant tout aux habitantes et habitants. Je vais donc proposer de prendre trois interventions de personnes qui sont habitantes du territoire, sans avoir d'affiliation associative, syndicale ou autre, afin que nous puissions prendre, dans la continuité de votre propos, des paroles du territoire.

Mme Julie VASLIN – Intervenante dans la salle

Bonjour. Je travaille à la Fédération des Centres Sociaux. Je ne suis pas habitante de Gravelines, mais je suis habitante du Dunkerquois. J'ai été sollicitée par la Commission Nationale du débat public pour que les habitants qui fréquentent les centres sociaux puissent venir participer au débat. Je vous remercie, Madame, pour votre témoignage. Lorsque nous pensons à l'histoire de ce territoire et à la place qu'ont eue les habitantes et les habitants dans la transformation qu'il a subie depuis 60 ans, nous sommes pleins de questions avant de venir participer au débat avec des habitantes et des habitants. Lorsque l'État décide d'industrialiser la France avec de l'industrie sur l'eau, il va à Fos-sur-Mer et à Dunkerque dans les années 50-60. C'est de la planification. C'est décidé de Paris. Des endroits qui s'appellent Loon-Plage ou Saint-Pol-sur-Mer n'ont plus de plage ni de mer. Ces transformations très importantes des territoires sont vécues et subies par la population, ainsi que l'arrivée massive de nouvelles populations avec un doublement de la population de la communauté urbaine de Dunkerque en une dizaine d'années.

C'est une histoire qui est présente chez nous tous, chez les habitants du territoire. La mémoire qu'a transmise Madame est importante pour comprendre la position des habitants devant de nouveaux projets tels que ceux que vous proposez. Vous dites qu'en participant à un débat de la CNDP, les gens peuvent peser sur la décision. Avant de faire le relais de votre invitation auprès des centres sociaux du territoire et des habitants pour qu'ils viennent, j'aimerais savoir si, dans des débats de la CNDP, les gens ont déjà pesé sur la décision ? Si oui, de quelle manière ? Avez-vous des exemples ? Pouvez-vous nous dire en quoi, si l'on participe, nous pouvons peser sur la décision ? Je vous remercie.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. La question est bien notée.

M. Pascal DAVID – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je travaille dans une industrie qui est ici sur le littoral, à proximité de Gravelines. Je vais avoir trois questions sur des thèmes différents. Tous les matins, lorsque nous venons travailler sur Gravelines, c'est compliqué au niveau du réseau routier. On nous parlait déjà de transformation avec le Grand Port. On a mis des ronds-points à la place des feux et c'est pire. C'est donc ma question sur tout ce qui est trafic routier qui serait impacté par le projet. Comment tout cela serait accompagné ?

Ma deuxième question est technique. Je suis étonné de voir un canal de rejet souterrain. S'il peut y avoir un peu un commentaire et une explication là-dessus, ce serait pas mal. Ma troisième question porte sur l'emploi, le social et les citoyens également. Nous avons déjà aujourd'hui beaucoup de mal à trouver des compétences et du personnel dans les industries ici du littoral. Je ne parle pas de les loger. Il y a une concurrence qui se fait et c'est bien pour l'emploi, parce que cela donne aussi des leviers de manœuvre aux salariés, mais comment ce projet va impacter tout cela, même s'il y a des corps de métier complètement différents dans les phases de construction ? Aujourd'hui, nous sommes déjà sur un marché qui est tendu. Comment la communauté de communes, les employeurs, les organismes de formation et les mobilités extradépartementales vont-elles pouvoir intégrer tous nos territoires sans que cela complique trop l'affaire ?

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Nous avons une troisième intervention.

Mme Éveline LELIEUR – Intervenante dans la salle

Bonsoir. Je suis pour Europe Ecologie Les Verts et association locale. Je suis ancienne médecin aussi. Je vais donc vous parler santé. Au-delà des accidents nucléaires épouvantables et des problèmes liés au traitement des déchets, je voudrais vous parler de la radioactivité qui se trouve dans les centrales, une radioactivité légale. Les centrales rejettent une radioactivité faible, j'en conviens, mais qui existe. Quels sont ses impacts sur la santé ? Comment a-t-on fait les normes pour ces rejets de radioactivité ? Nous savons que cette radioactivité faible a des effets sur la santé. Il y a eu des cas de leucémie, de cancer et autres. Il y a eu de grandes études, dont la principale est INWORKS. Nous savons que le radon et les irradiations à but de diagnostic médical ont eu des effets sur la santé. Nous savons aussi que les effets sont d'autant plus importants que l'âge est jeune.

En conclusion, je voudrais dire qu'il y a une pathologie et qu'en compensation, nous aimerions que des études sur la santé soient faites localement, des études importantes et sérieuses, des registres de cancer, mais aussi qu'il y ait une prise en compte de tous ces impacts sur la santé qui soient réalisés.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Vos questions sont tout à fait pertinentes. Je vous rappelle la consigne. J'aimerais que nous ayons des paroles d'habitants pour que vous puissiez tous vous exprimer. J'y reviendrai dans le

prochain tour. Je vais passer la parole à Marc PAPINUTTI pour la première question, à savoir « Est-ce que les débats publics pèsent sur la décision ? »

M. Marc PAPINUTTI - CNDP

Ce ne sont pas les débats publics qui pèsent. Ce sont les citoyens qui expriment leur position qui pèsent. Nous avons fait des statistiques. À peu près 60 % des débats ont amené des modifications du projet par le porteur de projet. Comme vous l'avez cité, il y a aussi les accompagnements et les mobilités. Nous avons eu un autre débat qui vient de se faire où il était essentiel d'avoir le transport ferroviaire en complément. Nous avons des débats qui se préparent sur Fessenheim où il a été fait émerger le besoin de la mobilité qui accompagne. Pour tous les compléments, avec les autres maîtres d'ouvrage et les collectivités territoriales concernées, tout le monde entend ce qu'il se dit. Je remercie vraiment EDF et RTE, car nous avons des objets techniques qui apparaissent et nous avons des compléments qui se font. Le débat va permettre aux uns et aux autres – comme le débat que nous avons eu sur l'eau - de modifier une position par rapport à l'objet technique et d'intégrer la totalité des choses, et en même temps, aux partenaires - collectivités et autres - d'intégrer ces sujets. Il n'y a donc aucune crainte. C'est entendu, écouté et chaque parole peut amener une petite modification.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Je vais passer la parole à la maîtrise d'ouvrage et à Antoine MÉNAGER sur les différents aspects qui touchent le projet, avec notamment la question du trafic routier, les questions des rejets souterrains, ainsi que des rejets sur le niveau de radioactivité, même s'il est faible par rapport à certaines normes. Je regroupe les deux questions. Nous avons également la question de l'emploi dans un contexte de difficulté de recrutement déjà présent sur le territoire.

M. Antoine MÉNAGER - EDF

Je souhaiterais répondre à Monsieur FOURNIER qui a cité le risque de submersion marine qui est aussi une question importante. Nous pouvons mettre un petit schéma à l'écran qui résume bien la situation. Ce risque est totalement intégré puisqu'il a été pris en compte dans les réexamens de sûreté de la centrale actuelle. Ceux qui passent autour de Gravelines connaissent le mur, l'enceinte, la digue, la PPINO qui culmine à 10,50 mètres environ. Les réacteurs actuels ne pouvaient pas être montés et ont donc été ceinturés pour se protéger de cette submersion. La plateforme EPR2 sera à ce niveau le plus haut, soit 11 mètres, et nous protégera totalement. Ces 11 mètres intègrent la prévision de la montée des eaux de plus d'un mètre à horizon 2100, qui fait partie des derniers scénarios au rapport du GIEC.

Concernant les rejets, cela fait partie des ouvrages spécifiques. Il y aura un canal d'aménée pour amener l'eau de refroidissement vers les stations de pompage. Vous voyez les flèches vertes ici où il faut imaginer qu'elles seront en souterrain. L'eau repart pour rejoindre le canal de rejet de la centrale actuelle. Ceux qui connaissent croisent quelques pêcheurs dans la zone. Cela passera donc en souterrain et viendra se raccorder dans le virage en souterrain.

Sur des questions plus complexes, parce qu'évidemment, ce n'est pas EDF tout seul qui va résoudre le sujet des mobilités, il y a un sujet déjà à premier niveau sur la zone du chantier. Il est peut-être délicat d'afficher la carte en instantané, mais sur la zone du chantier, vous avez vu tout à l'heure qu'il y avait du orange et des hectares. Vous connaissez la route du Colombier. Elle passera en plein milieu de la zone chantier et il va falloir construire des ouvrages pour la détourner, pour maintenir l'accès à la centrale existante, évidemment. Il faudra également maintenir l'accès à l'entreprise OVH qui est dans cette zone-là. Il y a des choses de proximité.

EDF, dans ce travail collectif, tous ensemble avec les collectivités, a pour rôle d'exprimer notre besoin, d'exprimer comment la chronique des salariés vont arriver le matin sur le chantier. Nous trouvons donc les meilleures solutions afin qu'elles s'inscrivent dans les politiques de mobilité du territoire et que dans le même temps, cela réponde à notre besoin de performance du chantier.

M. David PROTHAIS – Animateur

La question de l'emploi avait également été abordée et ses difficultés.

M. Antoine MÉNAGER - EDF

J'ai dit tout à l'heure que notre défi des compétents était notre défi numéro un. C'est une réponse collective. Il y a l'université des métiers du nucléaire qui a été citée et qui est vraiment notre outil. La centrale actuelle a, elle aussi, un enjeu de compétences et de renouvellement. Il faut brancher les bons tuyaux de formation. Nous reparlerons de la réinsertion également, mais je crois que c'est plutôt à la CNDP de le dire. Il y aura une séance dédiée sur l'emploi sur ce thème à Calais le 10 octobre où nous irons plus en profondeur sur ce sujet. Soyez rassurés. Je vous invite à revenir.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci, Monsieur MÉNAGER. Monsieur PIDOUX, peut-être une réaction sur les sujets emploi et mobilité ? Cela vous concerne également.

M. Laurent PIDOUX – Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

Effectivement, il y a la mobilité, comme vous l'avez évoqué tout à l'heure. De manière assez précise, il y a la phase chantier. Je parle uniquement du nucléaire pour l'instant. Nous faisons parfois l'amalgame des gigafactories et nous pourrions y revenir si vous le souhaitez. En phase chantier, ce sont 8 000 personnes au pic et nous pourrions peut-être monter à 9 000 ou 10 000, mais pour l'instant, c'est le chiffre qui est posé. Les gens ne viendront donc pas en voiture. Il faut savoir que les politiques publiques portées par la communauté urbaine sont ce que l'on appelle les usines sans parking. Il y a quelques places de parking quand même, mais c'est effectivement d'avoir des parkings relais pour éviter d'encombrer en se servant de l'autoroute A16 comme un périphérique urbain et de faire en sorte que les voitures n'entrent pas sur les routes qui sont contiguës aux villes. Le principe est donc de faire des parkings relais pour des raisons de sécurité. Les gens seront traités au niveau sécurité en dehors du périmètre du nucléaire. Ils seront traités à côté du bec de canard que vous verrez lors des différents débats. Ils seront donc traités, sécurisés et transportés directement sur le chantier.

La phase chantier terminée, où je rappelle que ce ne seront que 2 000 personnes sur site, nous saurons les gérer là aussi. La puissance publique doit mettre en œuvre les politiques nécessaires pour faire en sorte que la mobilité se fasse, non pas par le véhicule, mais par des moyens plus écologiques, et surtout, la mobilité concertée.

Pour revenir sur la mobilité, des annonces seront faites pour innover sur la mobilité douce et décarbonée. Le président de la communauté urbaine le fera le moment venu. Sur la santé, effectivement, là aussi, les élus se sont penchés sur cette notion-là. La santé dans le nucléaire n'impacte pas les rejets que sur le Dunkerquois. Il y a donc une réflexion qui est faite. Un groupe de travail est actif sur le pôle métropolitain sur la santé. Il y a déjà cette notion de besoins sur le territoire, pour répondre à l'évolution du nombre d'habitants et essayer également de trouver les points faibles pour tenter d'y remédier. C'est quelque chose qui sera publié en début d'année 2025.

M. David PROTHAIS – Animateur

Je voudrais donner l'occasion à la salle pour une dernière observation d'habitantes et habitants du territoire en priorité, si vous le voulez bien.

Mme Gaëlle SABAU – Intervenante dans la salle

Bonjour. Je suis habitante de Bourbourg. Je découvre une consultation avec tous les beaux documents et les discours de tous les intervenants. Il y a deux éléments de langage qui me questionnent et je voudrais bien avoir des réponses là-dessus. D'une part, la question de la souveraineté énergétique. C'est noté au niveau national dans le beau document. Cela a été rappelé au niveau de ce territoire industriel dunkerquois dans les interventions, mais je ne vois pas à quel moment le nucléaire permet d'être souverain au niveau énergétique, à moins que l'on recycle les déchets des anciens réacteurs, mais il me semble qu'il faut toujours de l'uranium.

Aussi, il serait question de rendre plus efficace la construction de ces EPR pour que l'on puisse ensuite en fabriquer en série, mais je vois qu'il est prévu trois paires d'EPR au niveau national. Y a-t-il d'autres choses dans les cartons qui ne sont pas encore sur les documents de communication et que l'on veut vendre ce concept d'EPR2 partout dans le monde ?

M. David PROTHAIS – Animateur

Très bien. Concernant la souveraineté énergétique, je vous donne rendez-vous le 9 octobre lors de la réunion dédiée.

M. Nicolas FOURNIER - ADELFA

Pour répondre sur la souveraineté énergétique, il se trouve qu'hier soir, j'étais en train de prendre des photos sur le port, devant le Quai Freycinet 12, où un cargo russe déchargeait des conteneurs avec de l'uranium enrichi dedans. Le trafic d'uranium enrichi continue avec la Russie. Il paraît que c'est hors sanction. Où est la souveraineté nationale en matière d'énergie lorsque nous devons faire venir de l'uranium enrichi ou d'autres matières qui viennent dans le combustible nucléaire ? Ce n'est pas en France que nous allons chercher l'uranium. C'est à l'étranger et actuellement en Russie.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Je vais passer la parole à Monsieur MENAGER sur la fabrication en série.

M. Antoine MÉNAGER - EDF

Cela appelle peut-être à une suite sur la souveraineté. Concernant l'uranium, il y en a dans plein de pays dans le monde. Ce qui fait la souveraineté, c'est son enrichissement que nous faisons en France. C'est donc le vrai facteur de souveraineté. Cette électricité est produite en France, ce qui est également un facteur de souveraineté.

Concernant la fabrication en série, nous y reviendrons, notamment sur les coûts et les délais. Comme je l'ai dit, c'est ce qui fait la construction du parc actuel. Ce n'est pas en faisant un réacteur en 25 ans que toute une filière industrielle peut avoir de la visibilité, se remettre en action sur les compétences, sur le fait d'embaucher, sur le fait d'être attractif, sur le fait que les jeunes ont envie de nous rejoindre. Il y a surtout la répétition. C'est en faisant le geste. Si nos anciens ont construit les six réacteurs de Gravelines et tout le parc en même temps, c'est qu'ils répétaient le geste. Ils étaient dans l'amélioration continue. Ici, nous avons eu ce creux de 25 ans et ce que nous voulons retrouver, avec une filière mobilisée dans la durée.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Madame HOCQUET DUVAL, je vois que vous levez la main. Peut-être un dernier mot, avant de passer à la séquence du débat.

Mme Marie-Paule HOCQUET DUVAL - CLCV

Par rapport à ce qu'il vient de se passer, vous voyez la différence entre ce que Nicolas peut exprimer et Monsieur. Il y a une foule de documents qui sont à l'entrée. Vous ne verrez aucun document de nos associations pour la bonne raison que nous n'avons aucun moyen, même pas de tirer un tract. Où est l'égalité ? Où est l'objectivité des informations ? Nous ne pouvons pas répondre à la dame. Nous ne pouvons pas nous exprimer par rapport à tous ceux qui disent que c'est super bien. Les gens doivent venir au débat public, mais en ayant connaissance de quoi ? Il n'y a aucun débat contradictoire. Nous n'avons pas de moyens ni de locaux. Que voulez-vous que nous fassions avec cela ? Pour le moment, nous en sommes à ce stade. En tant qu'association, c'est toujours de notre poche. Je suis venue ici ce soir, mais je ne serais pas payée pour mon déplacement ni pour le temps que j'ai passé ici, alors que d'autres personnes seront indemnisées et c'est comme ça dans toutes les réunions. Je suis d'ailleurs allée dans une autre réunion cet après-midi par rapport à la pollution du bruit.

Monsieur parle de bus, mais il n'y en a pas toujours, alors que le réseau de bus était très bien. Par rapport aux personnes qui vont aller travailler dans les usines, que feront-elles si elles doivent rester plus longtemps sur le site ? Y aura-t-il un taxi pour les ramener ? Le réseau actuel de bus à Dunkerque est super bien et l'idéal est que c'est gratuit, mais pour les ouvriers, ce sera une bonne chose d'arriver, mais il faudra ensuite sortir.

M. Marc PAPINUTTI - CNDP

Si je peux répondre à Madame HOCQUET DUVAL, merci de votre contribution, mais justement, pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité, nous avons créé, avec la commission particulière du débat public, ce site internet qui est ouvert à tous, sur lequel toute la documentation disponible est mise en ligne, que vous pouvez venir enrichir si vous le souhaitez. D'autre part, vous pouvez y poser vos questions. Également, votre association peut mettre une contribution sous forme de cahier d'acteurs que nous vous aiderons à installer et à construire, si vous le voulez. Nous sommes là pour ça.

M. David PROTHAIS – Animateur

Votre interpellation est importante et m'aide à faire la transition avec la séquence suivante. Je voulais vraiment que l'on vous remercie chaleureusement pour toutes vos interventions sur le contexte local et remercier la maîtrise d'ouvrage de ces présentations. Je vous invite à aller rejoindre la salle où nous allons avoir une présentation du débat dans ces modalités, en espérant apporter le maximum de réponses à votre interpellation, Madame, par rapport aux modalités que le débat public déploie tout au long de ces quatre mois avec Luc MARTIN, président que vous avez eu l'occasion d'entendre tout à l'heure, et Nathalie DURAND qui est aussi membre de l'équipe du débat.

Mme Nathalie DURAND - CPDP

Dans le cadre de l'analyse de contexte que nous avons mené, nous avons rencontré 189 acteurs et nous avons identifié trois thèmes et sept questions pour ce débat public que je vais vous indiquer. Le premier thème concerne le projet, son utilité et ses alternatives qui sont composées de deux questions, dont « La construction des EPR2 de Gravelines est-elle nécessaire pour satisfaire les besoins nationaux en électricité et les besoins régionaux dans un contexte de réindustrialisation et de décarbonation du territoire ? Quelles seraient les alternatives ? » et « Comment s'assurer de la maîtrise des coûts et des délais de réalisation et d'exploitation des EPR2 tout au long du cycle de vie du projet ? »

Ensuite, nous avons un deuxième thème, l'insertion du projet sur le territoire avec trois questions, dont « Quels seraient les besoins en matière d'emploi et de formation liés au projet ? Comment y répondre ? », « Quels seraient les besoins en matière de logement, réseau de mobilité et équipements collectifs ? Comment les satisfaire ? » et « Quelles seraient les retombées du projet sur les activités économiques et les entreprises du territoire, que ce soit l'industrie, l'artisanat, le commerce, en particulier pendant la période de construction ? »

Enfin, le troisième thème concerne la sûreté et l'environnement. « Comment la sûreté du projet de Gravelines et la sécurité des habitants seraient-elles assurées ? », « Quelles seraient les conséquences du projet sur l'environnement actuel ? Comment tient-il compte des changements liés au réchauffement climatique ? » Comme vous pouvez le noter, ces thématiques ont largement d'ores et déjà été abordées. Aussi, nous avons bien pris en note la question de la santé.

M. Luc MARTIN – CPDP

Pour développer ces sept questions et les approfondir avec vous et avec tous ceux qui voudront se joindre à ce débat, nous avons imaginé un dispositif le plus complet possible avec des rendez-vous principaux, dont cette réunion d'ouverture d'aujourd'hui, le 17 septembre, une réunion au milieu du débat, une réunion importante à mi-parcours qui permettra de vous écouter pour savoir si le débat tel qu'il a été déjà avancé, correspond à vos attentes, et si le dispositif vous paraît transparent et complet. Le 21 novembre sera vraiment l'occasion de nous dire si ce débat va dans le bon sens ou s'il faut infléchir vers telle ou telle destination. Nous serons donc à votre écoute le 21 novembre. Ensuite, il y aura une réunion de paroles d'acteurs le 14 janvier où nous serons vraiment vers la fin du dispositif. Ce sera à ce moment-là que nous donnerons la parole à toutes les associations qui se seront mobilisées pour construire un cahier d'acteurs pour leur permettre de venir partager avec les maîtres d'ouvrage et avec les services de l'État compétents, leurs ressentis et leurs attentes pour la poursuite éventuelle du projet.

Au-delà de ces trois réunions pivots, il y aura sept réunions thématiques pour justement creuser les questions que nous avons vues tout à l'heure. Tout ne se fera pas à Gravelines. Il y aura donc une réunion à Grande-Synthe le 9 octobre sur le sujet de la production d'électricité, à savoir si le projet est la solution pour satisfaire les besoins au niveau national et au niveau régional. Nous aurons un certain nombre d'experts du sujet et notamment sur les mouvements d'énergie en France. Aussi, une réunion à Calais le 10 octobre pour traiter le sujet de l'emploi et dont nous avons vu que certains y étaient très sensibles, mais aussi de l'insertion et de la formation des futures personnes qui travailleront sur le chantier et sur l'éventuel ouvrage EPR s'il est décidé. Ensuite, à Dunkerque le 22 octobre, nous aurons une réunion sur les sujets liés à l'économie locale, notamment de savoir comment faire pour que ce projet soit le plus profitable possible au territoire en maximisant les retombées. Nous reviendrons à Gravelines le 5 novembre avec un sujet important que certains ont déjà abordé tout à l'heure et ce sera vraiment le moment de l'approfondir sur les coûts et les délais, et comment s'assurer de leur maîtrise. Cela concernera donc l'ensemble des coûts sur tout le cycle de vie du projet. À Loon-plage, le 19 novembre, nous aurons un grand sujet important qui concernera la sûreté et la sécurité, ainsi que les mesures mises en place pour assurer cette protection des populations, des salariés, des chantiers et des entreprises. Le 5 décembre à Gravelines, nous aurons une réunion sur le cadre de vie, sur comment la vie de chacun des habitants du territoire seront impactées. Comme évoqué tout à l'heure par certains ici, nous traiterons de la question du logement, de la mobilité et des équipements. À Saint-Folquin, le 10 décembre, nous aurons une réunion sur l'environnement au sens le plus large et ce sera aussi l'occasion d'y traiter les problèmes de santé qui ont été abordés par Madame tout à l'heure. À chaque fois, ce sont des temps d'approfondissement que nous souhaitons partager avec vous.

Au-delà de ces rencontres en présentiel auxquelles vous répondez nombreux comme je le vois ce soir, nous allons essayer d'aller au-devant de ceux qui ont le plus de mal à venir spontanément à nos réunions. Nous aurons des débats mobiles. Le 5 octobre, le 25 octobre, le 26 octobre, le 8 novembre et le 4 décembre, nous serons présents sur les marchés pour aller vraiment au plus près des habitants. Nous avons également prévu une manifestation avec les personnes en situation de handicap le 16 octobre qui s'appelle « La drôle de fête » où nous essayerons d'associer tous les publics. Le 26 novembre, à la salle de cinéma de Gravelines, nous aurons un ciné-débat qui permettra de débattre avec ceux qui seront présents.

Pour approfondir, nous avons décidé de convier une trentaine de personnes qu'une société spécialisée est en train de recruter, soit des personnes les plus représentatives du territoire, avec des personnes jeunes ou plus âgées et de différents profils socioprofessionnels qui seraient volontaires pour passer trois journées. Sur ces trois journées, deux serviront à l'approfondissement de la connaissance du sujet puisque nous avons vu que ce projet était multifacette, complexe et nécessitait des approfondissements. Sur la troisième journée, le panel citoyen produirait un cahier d'acteurs qui lui est propre et qui serait partagé à la réunion de janvier. Dans la rubrique du site internet, une rubrique est dédiée au cahier

d'acteurs. Nous proposons à toutes les entités structurées - associations, syndicats ou encore collectivités locales - de rédiger un cahier d'acteurs qui pourra être partagé et mis en lumière à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à ce projet. Le site internet est actif et opérationnel. Nous le compléterons s'il y a besoin d'ajouter des documents ou des informations. Vous y trouverez également un questionnaire que vous pourrez remplir en ligne et qui permettra d'enrichir notre rapport final.

Nous avons prévu aussi trois temps de rencontres en visio avec ceux qui ne peuvent pas venir à nos réunions pour échanger avec eux ou répondre aux questions qui surgiraient lors du débat. Les maîtres d'ouvrage et moi-même serons en écoute pour répondre aux différentes questions le mardi 15 octobre, le mardi 12 novembre et le mardi 17 décembre. Pour ceux qui n'utiliseraient pas le site internet, nous avons ici, à Gravelines, à 150 mètres d'ici, la maison du débat qui est ouverte aux heures ouvrables et dans laquelle nous pouvons vous remettre de la documentation, vous accueillir et approfondir sur un sujet particulier. Merci de votre écoute. Le rendez-vous avec nos amis belges est prévu lors d'une réunion le 28 novembre pour leur parler en flamand de ce projet français.

M. David PROTHAIS – Animateur

Tout cela est détaillé dans la documentation. Tout est disponible à l'entrée et sur le site internet du débat pour avoir des précisions sur les dates. Il est en train d'être alimenté. Des rubriques restent encore à remplir, mais ce sera la référence. Nous voulions également mettre la focale sur la cellule de vérification des faits que j'ai mentionnés tout à l'heure. C'est un dispositif expérimental. C'est donc maintenant une présentation à deux voix, avec Jean Raymond WATTIEZ qui est membre de l'équipe du débat et de Laurent GAUTHIER qui est coordinateur de cette cellule. Vous avez 4 minutes.

M. Jean Raymond WATTIEZ - CPDP

Bonsoir. Nous avons mis en place une cellule de clarification des controverses techniques qui aura aussi pour mission de vérifier ce que l'on repérera comme fausses informations. Concernant les modalités de fonctionnement de cette cellule de clarification des controverses techniques, vous voyez à l'écran un schéma qui explique un peu le déroulé et vous voyez des noms apparaître. Dans les membres de la commission particulière, quatre membres seront dédiés à repérer les controverses et les feront remonter à une équipe d'experts qui est composée de 11 personnes représentatives d'institutions diverses et variées, personnes qui ont été déjà entendues et qui ont été repérées pour leurs compétences dans le domaine qui nous intéresse, dont FNE, Greenpeace, Société Française d'Énergie Nucléaire, Global Chance, plusieurs laboratoires du CNRS, l'Université Haute-Alsace et l'Institut Mines Télécom Atlantique. Ces 11 personnes appartiennent donc à ces diverses institutions. Nous avons souhaité ne pas redémarrer à zéro, mais s'appuyer sur les controverses qui ont été traitées dans le cadre du débat sur les déchets et les matières radioactives qui remonte à 2019. Nous nous sommes également appuyés sur les controverses du débat de Penly plus récent de 2022.

Pour éviter d'avoir une difficulté d'accès à ces documents pour le public, nous avons recruté les compétences de Monsieur Laurent GAUTHIER à qui nous avons confié une mission de fabrication d'une espèce de synthèse des controverses du débat sur les déchets et du débat de Penly.

M. Laurent GAUTHIER - CNDP

Bonjour à tous. Je travaille pour la Commission nationale du débat public. Par ailleurs, je suis journaliste au média Révolution Énergétique, si certains d'entre vous connaissent. Nous avons fait une présentation PowerPoint qui résume les éléments des débats précédents. Nous vous mettons ici un exemple. Ce PowerPoint fait 160 pages et essaye de couvrir tous les aspects du débat qui ont déjà été abordés. Cet exemple tombe plutôt bien par rapport aux éléments qui ont été échangés ce soir, et très spécifiquement sur cet exemple de notion d'approvisionnement en uranium par rapport à la ressource uranium. Il y a d'autres diapositives sur l'enrichissement ou l'uranium de retraitement. Les cahiers des débats précédents ont montré un certain nombre d'arguments. Je ne vais peut-être pas rentrer spécifiquement dans le détail, mais l'objectif était de relever les différents éléments factuels et les différents arguments. Cette présentation représente des éléments qui sont un petit peu datés de deux ou cinq ans et peuvent mériter d'être actualisés, améliorés ou sourcés, si possible de sources consensuelles pour toutes les parties. C'est donc une partie du travail de la cellule.

M. Jean Raymond WATTIEZ - CPDP

Le document sera mis en ligne demain.

M. David PROTHAIS – Animateur

J'ai cru voir qu'il y avait déjà des éléments en ligne sur le site. L'idée sera de l'alimenter tout au long du débat.

M. Jean Raymond WATTIEZ - CPDP

Par exemple, ce soir, nous avons entendu 4 grammes de CO2 par kilowatt. Voilà un sujet qui sera renvoyé sans doute à la cellule. Nous avons entendu que le site de Gravelines serait le site le plus nucléarisé au monde. Nous renverrons donc aussi cette affirmation à la cellule.

M. David PROTHAIS – Animateur

Nous venons d'avoir une présentation des modalités du débat. Le site internet et le dépliant à l'entrée sont là pour avoir des détails. Nous avons fait aussi une focale sur cette vérification des faits qui est probablement précieuse et Jean Raymond vient d'ailleurs d'illustrer le fait que cette réunion a déjà contribué à la cellule. Nous pouvons prendre des questions sur les modalités du débat, mais pas sur le fond du sujet. Concernant l'uranium, ce n'est pas le sujet ici. Avez-vous des questions de compréhension sur ce qui vient d'être dit ou des propositions à faire ? Je vais prendre trois observations.

M. Alexis QUENTIN – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Alexis QUENTIN pour la CFE-CGC Énergies. Je resterai sur les modalités du débat et ne parlerai pas du fond. Nous aurons notamment le temps de nous exprimer dans les cahiers d'acteurs, mais je voudrais revenir sur plusieurs points. Nous nous félicitons de la mise en place d'une cellule de vérification des faits qui aura déjà du travail à faire avec ce qui a pu être dit ce soir et c'est une vraie avancée par rapport au débat précédent à Penly où ce type de cellule avait été rejeté en premier lieu, avant d'être finalement accepté par l'organisation. J'ai des questions sur l'organisation en souvenir de ce qu'il s'était passé lors du débat précédent. Nous avons eu deux réunions, notamment à Lille et à Lyon, qui devaient porter sur le financement du programme et également l'impact climatique du changement climatique sur le programme. Les réunions avaient fini par être annulées par la CPDP suite à des manifestations à l'intérieur qui ont empêché les participants, qui venaient parfois de loin, de pouvoir avoir les informations et les réponses aux différentes questions sur ces différents sujets. J'aimerais savoir ce qui est prévu, si nous resterons sur le même type de « doctrine » ou si l'on privilégiera l'information et le droit constitutionnel à l'information comme le disait monsieur Michel BADRE lors du précédent débat, pour pouvoir avoir le plus d'informations possibles et que les réunions puissent se tenir afin de pouvoir permettre ce débat.

Mme Pauline BOYER – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Je suis Pauline BOYER de Greenpeace. Je travaille sur la transition énergétique et le nucléaire. Nous sommes aussi membres de l'atelier de fact-checking. Nous sommes sur une diapositive où il manque le fait que Greenpeace indique aussi qu'une partie de l'uranium enrichi utilisé pour fabriquer les combustibles français provient de la Russie, que c'était plus d'un tiers en 2022 et une partie conséquente en 2023. Monsieur Antoine MÉNAGER a balayé rapidement la parole de Monsieur Nicolas FOURNIER. Le Baltiyskiy 202 est à quai aujourd'hui. C'est un cargo russe. Hier, il a livré de l'uranium enrichi. C'est la photo d'hier. Comment faisons-nous donc pour procéder à du fact-checking lorsque la parole des uns se confronte à la parole des autres et avec un document qui est incomplet ? Nous le voyons dans ce cas précis. Merci.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Y a-t-il d'autres observations sur les modalités du débat ? Pouvez-vous dès à présent réagir sur la vérification des faits ?

M. Laurent GAUTHIER - CNDP

Comme je l'ai dit en présentant la diapositive, cela est vraiment lié à la ressource uranium. Il y a d'autres diapositives liées au sujet de l'enrichissement de l'uranium réalisé en France et de l'enrichissement de l'uranium de retraitement réalisé pour un certain nombre de contrats en Russie. Cela fait l'objet de diapositives puisque ces points ont bien été débattus lors des débats liés au programme de gestion des déchets radioactifs et au débat de Penly. Ces points doivent être précisés et amendés. Ce sera donc notre travail dans le cadre de la cellule de controverses. En tout cas, vous savez que je peux recevoir tous les commentaires sur cette présentation.

M. Jean Raymond WATTIEZ - CPDP

Il y a un point que nous n'avons pas précisé, qui est la vitesse de réaction de cette cellule de controverses. Nous nous sommes engagés – et j'espère que nous pourrions tenir cet engagement – à ce que dès qu'une controverse remonte à la cellule, qu'elle puisse faire l'objet d'une publication sur le site sous une quinzaine de jours, soit un délai assez rapide. J'espère que nous tiendrons cet engagement.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci. Il y avait une autre observation en concernant le débat de Penly. Vous soulignez aussi l'intérêt de la cellule de vérification des faits, mais il y avait une question sur les modalités à Lille et à Lyon. Je vais proposer à Monsieur MARTIN de réagir, puis nous irons vers la conclusion. Je vais laisser la parole à l'équipe du débat pour un mot de fin.

M. Luc MARTIN - CPDP

Merci, Monsieur, de nous interpellier sur le sujet de ce qu'il s'est passé sur Penly. Je n'y étais pas, mais j'ai compris qu'il y avait eu plusieurs réunions empêchées. Je me réjouis ce soir des avis contraires qui ont pu s'exprimer dans le respect de la parole de l'autre. Cela me rend assez optimiste pour la poursuite de ce débat. Bien entendu, nous sommes toujours susceptibles d'avoir, dans une réunion publique, des gens qui souhaitent empêcher la parole des autres et c'est malheureux. C'est un acte qui n'est pas acceptable, mais tant qu'il n'y a pas d'atteinte aux personnes, il est difficile de recourir à la force de l'ordre, vous le comprenez bien. Si vraiment cela se produisait, mais je suis plutôt optimiste vu la qualité de l'écoute de ce soir, nous referions une conversion de la réunion vers un mode dématérialisé, hélas, ce qui est quand même moins sympathique que de se retrouver comme ce soir dans une telle qualité d'écoute. Je vais passer la parole à Monsieur WATTIEZ pour quelques mots de conclusion. Merci.

M. Jean Raymond WATTIEZ - CPDP

Il n'y a pas à tirer une conclusion. Je voudrais ajouter un propos pour vous féliciter vous toutes et vous tous d'abord pour être venus nombreux, mais aussi pour la qualité des échanges et la qualité d'écoute. Chacun a pu s'exprimer et cela s'est passé dans une excellente ambiance. Avec ma collègue, Nathalie DURAND, et une personne qui est membre du secrétariat du débat, nous avons préparé cette réunion et très franchement, nous sommes satisfaits de la manière dont nous avons pensé cette réunion d'ouverture et de la manière dont nous avons aussi pensé les intervenants. Je crois que les intervenants étaient très complémentaires les uns par rapport aux autres.

Je m'adresse à l'ensemble des membres de préparation de la commission. Luc, vous avez pu, avec Nathalie, présenter ce qui va se dérouler jusqu'au mois de janvier. À vous écouter ce soir, à écouter les interventions ce soir et à écouter les interventions des intervenants, il me semble qu'aucun sujet abordé ce soir n'échappe à nos réunions qui vont avoir lieu d'octobre à janvier. Je trouve que le choix de la commission particulière n'a pas été tellement mauvais puisque je crois que nous sommes apparemment au rendez-vous des questions du public. Bien sûr, nous vous donnons rendez-vous pour toutes ces rencontres qui vont venir. Vous avez des dépliants à l'entrée avec des dates.

Enfin, nous avons remarqué qu'à partir de 20h15/20h20, il commençait à y avoir des départs. L'engagement que la commission a pris, sous l'égide du président de la commission, est de faire toutes les autres réunions deux heures et de les terminer à 20 heures. Nous essayerons de nous y tenir. Merci encore et bonne soirée.

M. David PROTHAIS – Animateur

Merci à vous toutes et tous. Bonne soirée